

espace de

Libertés

MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE | SEPTEMBRE 2010 | N°389

Italie, laïcité...et religion

Éthique :
un entretien
avec Axel Kahn



ISBN 5414306206816



0 3 8 9 0

5 414306 206816

Cast.

DOSSIER

Italie, laïcité... et religion

- 5 Il y a 140 ans : point de départ de l'époque libérale — Nicoletta Casano
- 7 Du fascisme à la République — Dario Carta
- 9 Rectrécification? Oui, mais... — Vera Pegna
- 11 L'Italie des laboratoires — Hugues Le Paige
- 13 Un arrêt très attendu — Pierre Arnaud Perroux



ÉDITORIAL

- 3 Réhabiliter la culture laïque — Pierre Galand

ENTRETIENS

- 14 Pour une méthode éthique universelle — L'entretien de Frédéric Soumois avec Axel Kahn
- 17 La Russie remuée de Poutine — L'entretien de Pascal Martin avec Hélène Carrère d'Encausse

19 BRÈVES

ÉDUCATION

- 20 Inscriptions - La boîte noire à fonctionné — Frédéric Soumois

ÉPOQUE

- 21 Le confédéralisme ou la leçon de Humpty Dumpty — Olivier Starquit

- 23 La lutte contre le sida est à un tournant — Frédéric Soumois

- 25 *Whistleblowing in the wind...* — Olivier Swingedau

RÉFLEXIONS

- 27 Religion et intégrisme — Patrice Darteville
- 28 Semprun l'Européen — Henri Deleersnijder
- 29 Une nouvelle étape pour Espace de Libertés — Patrice Darteville

CULTURE

- 30 *Chefs d'œuvre?* — Ben Durant

- 32 Commerce et religion sur la route de la soie — Christian Jade

33 AGENDA

Réhabiliter la culture laïque

PIERRE GALAND
Président du Centre d'Action Laïque

Lorsque des pans entiers du «vivre ensemble», jusque-là considérés comme «profanes», sont décrétés «mécréants» par des religieux et ce, particulièrement dans les domaines culturel et éthique, c'est alors que tout dialogue est rendu caduc. L'interculturalité se délite et surnage une sorte d'interculturalité, compromis de revendications religieuses, identitaires, communautaristes, voire claniques.

Il s'agit d'une fragmentation et d'une fragilisation de la manière de concevoir et d'organiser le «vivre ensemble» au sein de la société. Le rôle fédérateur que jouait jusque-là la culture est alors laissé à d'autres acteurs tels la sphère marchande et les grandes multinationales des médias commerciaux. Ceux-ci s'ingénient à imposer une culture de substitution par l'imposition d'autres référents éthiques et artistiques. Grâce à des moyens importants, ils peuvent créer l'événement, le produit culturel, voire même différents sous-produits culturels (par exemple, les télévangélistes). Ils créent le produit mais ils en contrôlent aussi la diffusion et l'accompagnement du manuel des comportements admis par leurs promoteurs et les intermédiaires en charge de les décliner ou adapter localement.

Cette réalité s'impose à toutes nos sociétés dont l'évolution, à des degrés divers, est soumise aux impératifs de globalisation. Il s'agit en fait d'appliquer les techniques du fast food tant à la culture qu'aux cultes. C'est paradoxalement dans ce même contexte que s'est développée la sécularisation de nos sociétés et que l'on assiste à une sorte de mondialisation de la sécularisation du monde profane. Ce phénomène est amplifié par les moyens de communication, dont internet. Les efforts déployés, avec des moyens considérables, par les religions monothéistes pour récupérer des parts du marché du cultuel aboutissent dès lors à ce que des individus adoptent un mélange de conformisme religieux dans leurs comportements en public et de curiosité et d'interrogation très profanes dans l'espace privé. Il convient d'être attentif au risque de voir les institutions religieuses, grâce aux ressources occultes dont elles disposent, amplifier leur propre stratégie de communication et de recrutement aux fins de sauvegarder — voire d'étendre — leur capacité d'intervention dans la sphère publique. L'objectif étant d'y jouer de leur influence pour dicter la norme éthique dans les domaines politique, social et culturel.

Par conséquent, l'évolution vers la sécularisation de nos sociétés n'est en soi ni un progrès, ni une étape vers

leur laïcisation. Il y a lieu d'éviter une double erreur: la première consisterait à ignorer la longue histoire des religions. Celles-ci savent fort bien comment assouplir la norme religieuse pour la rendre compatible avec une vague de sécularisation. Dans le même temps, elles mettront en place des contre-feux sous la forme de groupes intégristes en charge d'assurer la maintenance et leurs aptitudes de prégnance sur la société. À titre d'exemple, citons l'Opus Dei au sein du catholicisme, le pentecôtisme au sein du protestantisme, le salafisme au sein de l'islam et les courants juifs ultra-orthodoxes. La seconde erreur consisterait à accepter une confusion entre sécularisation et laïcité. La sécularisation participe, certes, d'une autonomisation de l'individu mais elle n'est pas en elle-même un principe d'émancipation. La sécularisation n'a pas d'objectif précis en matière de séparation Églises-État. Elle n'est pas *sui generis* facteur de démocratisation de nos sociétés comme le furent de grands mouvements tels le mouvement ouvrier (y compris chrétien), le mouvement féministe, etc. Elle ne promet aucune éthique alternative à celle des religieux et à leurs normes.

En revanche, la laïcité a vocation à créer un supplément de conscience politique et de citoyenneté pour élaborer sans cesse de nouveaux projets émancipateurs pour l'humanité. Je peux comprendre que certains laïques, pour attirer vers leur projet les «sécularisés», veuillent réduire la voilure de la laïcité à la belge à la seule revendication de la séparation des Églises et de l'État. Je crains que, calquant ainsi le modèle français, ils ne réduisent les ambitions de la laïcité philosophique qui se revendique des Lumières et se fonde sur une conception éthique élevée en militant tant pour le «vivre ensemble» que pour le progrès de l'humanité. Cette laïcité qui prend en compte tant les rapports sociaux que politiques doit réhabiliter la culture laïque et se réapproprier des moyens de revendication et de combat qui soient lisibles et auxquels toutes et tous peuvent s'identifier. Les grands chantiers de la laïcité n'auront de chance d'aboutir que s'ils sont en phase avec les aspirations des populations à une existence plus digne, conforme à leurs exigences de bien-être et de recherche de sens de l'existence. Pour cela aussi, les laïques doivent être capables de mobiliser les individus en tant qu'acteurs de ces aspirations. La laïcité dans ses aspects tant politiques que philosophiques peut alors se présenter comme une communauté d'intérêts largement ouverte à toutes les citoyennes et à tous les citoyens. ■

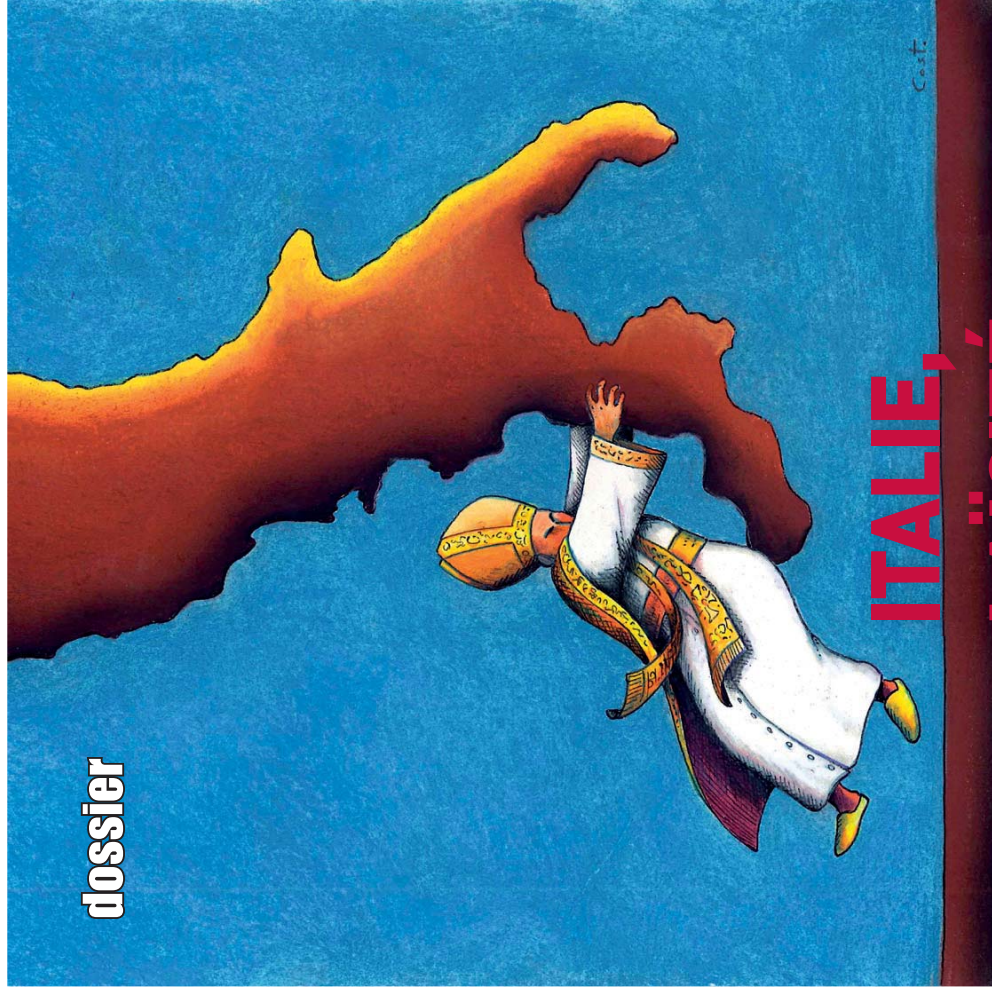
Rédaction, administration et publicités: directeur Patrice Darteville, rédacteur en chef Michèle Michiels, secrétaire de rédaction Nicole Notter, production, administration et publicités Fabienne Siragymne, cartographie Michèle Michiels, André Kockelenbergh, Yolande Wende de Costa, Jacques Rihet, Joannès Robyn, Frédéric Soumois.
Fondateur Jean Schouwers, documentation: Anne Cugnon. Impression: Kluem.



ISSN 0775-2768
Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC).
Avec le soutien de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique - Service général des Affaires générales, de la Recherche en Éducation et du Pilotage Inter-réseaux - Ministère de la Communauté française.
Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.
En couverture: © Cost.

espace de
Libertés
MAGASIN DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE
est édité par le Centre d'Action Laïque, 10 rue de la République, 1050 Bruxelles, Belgique, et ses Régionales: Charleroi, Liège, Luxembourg, Namur et Picardie.





ITALIE, LAÏCITÉ... ET RELIGION

DÉBUT 2011, L'ITALIE FÊTERA LE 150^e ANNIVERSAIRE DE SON INDÉPENDANCE. NUL DOUTE QUE SILVIO BERLUSCONI FERA TOUT POUR EN TIRER AVANTAGE ET PRÉSENTER UNE ITALIE CATHOLIQUE. ESPACE DE LIBERTÉS A CHOISI DE CÉLÉBRER LE 140^e ANNIVERSAIRE DE LA FIN DES ÉTATS PONTIFICAUX LE 20 SEPTEMBRE 1870 ET DE MONTRER LES COMBATS DES LAÏQUES CONTRE UNE ÉGLISE QUI EST DEPUIS LORS « EN RECONQUÊTE ».

- Il y a 140 ans: point de départ de l'époque libérale
- Du fascisme à la République
- Recléricisation? Oui, mais...
- L'Italie des laboratoires
- Un arrêt très attendu

IL Y A 140 ANS: POINT DE DÉPART DE L'ÉPOQUE LIBÉRALE

NICOLETTA CASANO

Docteurante CIERL-ULB et Università della Tuscia

Au début du mois de septembre 1870, le pape Pie IX perd l'appui des troupes françaises à Rome qui rentrent en France à la suite de la défaite de Sedan qu'elles viennent de subir face aux Allemands. Le 18 septembre 1870, le Général italien Cadorna reçoit l'ordre d'en finir et de s'emparer de Rome par la force. Le 20 septembre, Rome devient italienne et c'est là que débute la longue période où le pape se prétend « prisonnier du Vatican », qui se termine l'orl article de D. Carta en pages 7-8) seulement en 1929 avec les accords du Latran entre Mussolini et le pape. C'est dans la première moitié de cette période de soixante ans que l'Italie a vécu son « époque libérale », caractérisée par une forte prédominance des idées et des forces laïques.

L'unité de l'Italie

Après trois décennies de luttes pour son indépendance face à diverses dominations étrangères, le royaume d'Italie est né grâce à la libération du sud de la péninsule par Giuseppe Garibaldi et son expédition des Mille en mai 1860.

Le 17 mars 1861, Victor-Emmanuel II devient roi du nouveau royaume d'Italie à qui il manque cependant Rome et Venise, la première appartenant au Vatican et la deuxième aux Habsbourg. Garibaldi a beaucoup œuvré pour que ces villes fassent partie du royaume d'Italie. Pour prix de son patriotisme actif, il reçoit de l'aide des sociétés ouvrières et des cercles maçonniques. En effet, il ne faut pas oublier que Garibaldi est franc-maçon et violemment anticlérical¹.

Venise étant libérée en 1866, Garibaldi veut l'annexion de Rome à l'Italie, non seulement par nationalisme, mais aussi par le désir de lutter contre le pouvoir temporel de l'Église et pour « régénérer » le peuple italien. Mais en raison des accords entre l'Italie et la France, prévoyant la protection de la ville papale par l'armée française, il n'a pu terminer sa mission et lorsque la France est défaite, Garibaldi s'est déjà retiré à Caprera.

L'affrontement entre l'Église et l'État italien

Rome devient capitale de l'Italie en 1871 et le 20 septembre, date à laquelle l'armée italienne est entrée dans la ville papale, est proclamé fête nationale². L'État italien règle ses rapports avec le Vatican en lui accordant

les « lois des garanties » la même année. Le pape Pie IX s'oppose vigoureusement à la naissance du nouvel État et invite la population catholique à s'abstenir de participer à la vie politique de l'État qu'il considère comme l'usurpateur de son pouvoir. En 1874 cette invitation devient une véritable interdiction résumée dans la formule *non expedit*, « il n'est pas opportun ».

Entre le pape et la population italienne va donc s'instaurer un rapport difficile qui se manifeste dans toute son hostilité lorsque la nuit du 12 au 13 juillet 1881, un cortège funèbre tente d'amener le corps de Pie IX du Vatican au Verano, le cimetière de Rome. Le transport a été autorisé, et l'autorité religieuse prend beaucoup de précautions afin d'éviter des incidents. Arrivé au Pont Saint-Ange, le cortège est attaqué par une foule qui crie: « Dans le fleuve le pape cochon, vive l'Italie, vive Garibaldi, à mort le pape, à mort les prêtres! ». À ces mots s'ajoutent aussi des jets de pierres et la pression de ceux qui veulent jeter la dépouille à terre ou dans le Tibre. La « cérémonie » se termine à trois heures trente du matin, et les jours suivants, l'ensemble du monde politique italien regrette officiellement ce qui s'est passé. De cette initiative naissent les Cercles anticléricals et le mot « anticlérical » entre pleinement dans le vocabulaire quotidien italien.

En Italie, il n'y a pas eu d'affaire Dreyfus et l'anticléricalisme après la prise de Rome se manifeste surtout au plan des principes des partis politiques fidèles à l'affirmation chère à Cavour: « une Église libre dans un État libre ». L'impression qu'on en retire est celle d'un « *Risorgimento* trahi » car si on a enfermé l'Église dans son petit État du Vatican, on n'a pas su lui enlever son pouvoir d'ingérence dans la société civile.

Les partis hostiles à la Rome papale s'affirment

En 1876, Agostino Depretis devient président du gouvernement, ouvrant une période de vingt ans dominée par la *Sinistra Storica*, littéralement « gauche historique » pour la distinguer de la gauche qui s'affirme au XX^e siècle. Dans les principes, la *Sinistra Storica* a été libérale-progressiste et a fait référence aux idées de Garibaldi et Mazzini, mais dans la réalité elle a pratiqué une politique d'équilibre avec la droite conservatrice. Cette ligne de conduite a été maintenue et presque institutionnalisée par Giovanni Giolitti qui a été a

“ C'EST AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE QU'EN ITALIE, SUIVANT L'EXEMPLE DE LA FRANCE, L'ANTICLÉRICALISME ENTRE DANS LES PROGRAMMES POLITIQUES. ”

1 Rosario F. Esposito, *La massoneria e l'Italia dal 1800 ai nostri giorni*, Roma, Edizioni Paoline, 1979, pp.116-117

2 Garibaldi a été initié à Montevideo en 1844 dans la loge irrégulière *Asile de la Vertu* et est passé la même année dans la loge *Les Amis de la Patrie* de l'obédience du Grand Orient de France. Après la conquête de la capitale sicilienne, il entre dans la Franc-maçonnerie de Palerme jusqu'à en devenir Grand Maître. En 1864, il devient Grand Maître du Grand Orient d'Italie et par la suite il a été nommé à titre perpétuel « premier franc-maçon italien ».

3 La fête du 20 septembre a été supprimée à partir de 1930, année qui suit les accords du Latran (11/02/1929). En lieu et place, la dictature fasciste a célébré ceux-ci le 11 février.

plusieurs reprises président du conseil du royaume d'Italie de 1892 à 1921, au point qu'on parle de cette période comme de l'«ère giolittienne».

C'est à cette époque que les partis hostiles à la Rome papale se sont affirmés, à savoir : les partis socialiste, radical et républicain, généralement appelés les partis «populaires». Parmi ces trois partis, le socialiste est le premier à s'efforcer d'affaiblir le monopole dogmatique du catholicisme, surtout en raison des attaques contre le socialisme contenues dans l'encyclique *Rerum Novarum* (1891). Au niveau populaire, le socialisme assure : représenter la vrai morale chrétienne primitive, basée sur le concept que la «vraie» révolution sociale a été entamée par le Christ, indépendamment de la superstructure élaborée ensuite par l'Église.



© Momentum - Fotolia.com

C'est finalement au début du XX^e siècle qu'en Italie, suivant l'exemple de la France, l'anticléricalisme entre dans les programmes politiques, lorsqu'on enlame au niveau parlementaire la discussion sur des sujets d'émancipation laïques de la société, à savoir le divorce et l'enseignement. La campagne pour le vote de la loi sur le divorce s'étend tout au long de la période comprise entre 1901 et 1904 et le parti républicain l'évoque à raison comme la première agitation concrète pour affirmer un véritable État laïque. En dépit de cela, cette bataille manque d'un sens pratique susceptible de toucher l'ensemble de la population. Au contraire, la laïcisation de l'enseignement à entreprendre à tous niveaux demeure l'unique possibilité de concrétiser l'affirmation d'une morale laïque.

La section italienne de la Fédération internationale de la Libre Pensée, fondée en fin 1902 par le franc-maçon Arcangelo Ghisleri, contribue aussi à soutenir l'idée d'une

nécessaire action concrète laïque qui, en principe se présente comme le point de convergence des partis politiques impliqués. Après une entente initiale, le plan de Ghisleri est en crise. En effet, il y a une certaine hostilité du parti socialiste à se mélanger à la bourgeoisie maçonnique de la libre pensée. La division est évidente lorsqu'au cours du mois de septembre 1904 ont lieu en Italie la grève générale et le Congrès international de la libre pensée à Rome.

Mais 1904 est aussi l'année de la visite du président français Loubet, qui fut ministre de la France de Combes et Jaurès, ennemis jurés du pape, décrite par le quotidien *Il Secolo* comme une «deuxième brèche de la Porta Pia», et du retrait partiel du *non expedit* pour les élections locales et provinciales. Les cléricaux entrent aussi pour la première

DU FASCISME À LA RÉPUBLIQUE

DARIO CARTA
Docteur à l'Université de Bergame

Après la Première Guerre mondiale, le désaccord entre le Saint-Siège et l'État italien est apparu dépassé dans plusieurs domaines, idéologiques et politiques. Le problème juridique n'était pas pour autant résolu. Le Vatican considérait la *Loi des Garanties*, accordée au pape par l'État italien en 1871, comme inacceptable pour le caractère unitaire de ses dispositions et parce qu'elle ne reconnaissait pas au pape une souveraineté authentique. Par ailleurs le gouvernement italien continuait à considérer cette loi comme intangible. La situation, après l'échec de premières négociations en 1919, se débloqua en 1926, quand s'établirent les premiers contacts secrets entre Mussolini et le Vatican. Désormais les deux acteurs considéraient comme possible, avec des raisons différentes, une solution juridique du conflit. Des deux pouvoirs, celui qui avait changé le plus était le fasciste : «*l'anticléricalisme avait été balayé et le fascisme s'en glorifiait*». Des 1924, Mussolini, conscient de la nécessité de se rapprocher de l'Église, que ce soit pour élargir la base soutenant le régime, soit pour la contrôler, entama des actions en cette direction : réintroduction des crucifix dans les écoles, suppression de la franc-maçonnerie, politique scolaire plus favorable à l'Église, éloignement de l'enseignement de Buonaiuti. Mais il s'agissait d'une ligne de politique incohérente, dictée davantage par les contingences de la situation que par un dessin stratégique précis.

Mussolini : «L'homme envoyé par la Providence»²

Ce n'est que depuis août 1926 —début des négociations entre le Saint-Siège et le fascisme, qui se prolongèrent jusqu'en février 1929— que la politique fasciste prit une direction précise, qui aboutira le 11 février 1929 à la signature des Accords du Latran entre Mussolini, «l'anticlérical, plusieurs fois condamné par l'Église comme hérétique et blasphémateur public»³, et le cardinal Gasparri. Il s'agissait d'un Traité, d'une Convention financière et d'un Concordat. Le Traité reconnaissait officiellement la Cité du Vatican et sa souveraineté, mais surtout la religion catholique devenait la seule religion de l'État⁴ ; la convention financière accordait au Vatican une importante indemnité et le Concordat reconnaissait à l'Église un nombre important d'avantages et de prérogatives.

Bien qu'au cours des années suivantes les rapports entre les deux institutions furent empreints de tensions, le Concordat garantit au régime fasciste l'appui cléricale nécessaire pour étendre son influence dans le milieu populaire, où sa pénétration n'avait pas encore été achevée.

Le plébiscite du 24 mars 1929, qui s'avéra favorable au régime, montra que sa zone de consentement s'était considérablement étendue, surtout grâce à l'appui du clergé.

Paris ne vaut pas une messe

La ratification des accords, saluée par la propagande fasciste comme une grande victoire de Mussolini, eut la conséquence de lui procurer un large consensus dans l'opinion publique italienne et du prestige à l'étranger, en faisant oublier dans quelle mesure cette solution à la question romaine avait déjà été amorcée par les gouvernements précédents. Toutefois, en Italie, quelques voix d'opposition se levèrent. Benedetto Croce, au Sénat, critiqua vertement la reddition sans conditions de l'État laïque : «*À côté ou en face des hommes qui estiment que Paris vaut bien une messe, il y en a d'autres pour lesquels écouter ou non une messe vaut bien plus que Paris, parce que c'est une affaire de conscience*». A t'étranger, les réfugiés antifascistes eurent des réactions violemment hostiles. L'un des plus éminents, Salvemini, déclara «*[...] je crois qu'il le Concordat ne devrait pas rester en vigueur un seul jour de plus. [...] Nous, qui voulons la fin de chaque privilège religieux, demandons l'abrogation du concordat et la révision des lois concordataires, de manière à instituer en Italie la séparation complète entre l'Église et l'État*»⁵. To glatti en exil dénonça aussi la signature des Accords du Latran comme la preuve de l'alliance entre l'Église et le fascisme⁶.

À la chute de Mussolini, en juillet 1943, les discussions sur la «conciliation» entre l'Église et l'État reprirent. Les partis laïques, qui avaient plusieurs fois exprimé leurs critiques sur le Concordat, en demandaient l'abolition, mais avec des manières et des tons différents. Au lendemain de la Libération, malgré quelques polémiques du côté libéral, la position des antifascistes avait changé. Les partis de gauche, et davantage les communistes que les socialistes, se montraient plutôt réservés et réticents sur le sujet. Il est vrai que les conditions politiques n'étaient plus les mêmes qu'en 1943. Les nouveaux rapports de force dans la société italienne⁷ étaient caractérisés par la centralité du monde catholique, politiquement représenté par la Démocratie chrétienne (DC) avec toutes ses ramifications, et par le rôle toujours plus important que l'Église était en train d'assumer. Celle-ci montra clairement qu'elle n'entendait pas renoncer aux privilèges juridiques et à la position hégémonique et privilégiée qu'elle avait acquis à l'intérieur de la société italienne⁸.

1 E. Santarelli, *Storia del fascismo*, Vol. II, *La dittatura capitalista*, Roma 1973, p. 152.

2 Selon la définition de Mussolini donnée par Pie XI le 14 février 1929 lors d'un discours aux professeurs et aux élèves de l'Université Ca-podistria de Milan, Cf. G. Candiano, *Storia dell'Italia moderna*, Vol. IX, *Il fascismo e le sue guerre*, Milano 1981, p. 246.

3 E. Rossi, «Una data infuasta», dans *Il Mondo* du 24 février 1939.

4 A ce propos l'article 1 du Traité affirmait : «[...] la religion catholique, apostolique et romaine est la seule religion de l'État».

5 Cf. B. Croce, *La conciliazione e la politica ecclesiastica*, Roma 1929.

6 G. Salvemini, *Intervista su Patti del Laterano*, dans *Opera*, Vol. II, *Scritti di storia moderna e contemporanea*, tome 3, *Salvo e Chiesa in Italia*, Milano 1961.

7 P. Fogliati, «Fine della "questione romana"», dans *Lo Sgelo Operaio*, février 1929.

8 Ces rapports de force avaient clairement émergé lors d'élections de l'Assemblée Constituante du 2 juin 1946 : la DC, avec 35,3% des voix, était le parti le plus puissant. Les socialistes avaient obtenu 20,7% et les communistes 19%.

9 Sur l'influence dans la société italienne de l'Église de Pie XI, voir G. Miccoli, *La Chiesa di Pio XII nella società italiana del dopoguerra*, dans *Storia d'Italia Enaudi*, Vol. I, *La costituzione della democrazia*, Torino 1994, p. 535-613. Selon Miccoli, la volonté de l'Église de conserver sa position hégémonique dans la société italienne est le fil rouge qui guide toute la politique vaticane de la chute du fascisme à la reconstruction de l'après-guerre.



11 La signature des Accords du Latran par Mussolini et le cardinal Gaspari en 1929.

Pour ce qui est du Parti communiste (PCI), il faut traiter séparément les raisons qui l'ont amené en 1947 à soutenir dans la Constitution républicaine l'art. 5^o, qui réglait les rapports entre État et Église. Son secrétaire général, Togliatti, rentré en Italie depuis mars 1944, est conscient que le monde catholique par son enracinement et la puissance de ses ramifications est le seul qui puisse s'opposer à une future hégémonie communiste sur la société italienne. Il estimait pour cette raison nécessaire de s'allier avec la DC¹¹. Cette stratégie, inaugurée dès 1944, imposait de mettre fin à l'anticléricalisme et à la propagande athée qui circulaient encore au sein du PCI¹². Ainsi, au début de 1946, au 5^e congrès du PCI, Togliatti fixa la stratégie communiste en établissant qu'il acceptait les Accords du Latran. En outre, Longo, qui sera son successeur, proposa d'adopter la déclaration suivante : « [...] le Parti communiste n'est pas un parti athée, parce qu'il accepte dans ses rangs des fidèles de n'importe quelle religion ; l'adhésion au Parti communiste n'implique pas l'acceptation des doctrines philosophiques du matérialisme, l'anticléricalisme a toujours été condamné par le Parti communiste et il l'est encore aujourd'hui »¹³. C'est là l'attitude du PCI pendant les travaux de rédaction de la Charte constitutionnelle de la République italienne, élaborée entre juillet 1946 et février 1947 par la sous-Commission *ad hoc* de l'Assemblée constituante.

Les jeux sont faits

À partir du 4 mars 1947, on commence à discuter à l'Assemblée constituante du projet de Constitution. Le point sur lequel il y a eu le plus de confrontations était justement celui concernant l'art. 5 : le nœud politique du problème était la réintroduction des Accords du Latran dans le nouveau système politique. Le 11 mars 1947, Togliatti, qui avait contribué à la rédaction de l'article, défendit le « compromis » auquel on était arrivé¹⁴, et le 25 mars, le jour du vote, il déclara à la surprise de ses alliés laïques dégoutés, qui le définirent comme une volte-face communiste : « Nous sommes convaincus, volant l'article qui est présenté ici, d'accomplir notre devoir envers la classe ouvrière et les classes travailleuses, envers le peuple italien,

envers la démocratie et envers la République, envers notre patrie »¹⁵. Les jeux étaient faits : l'article avait été approuvé et on ne pouvait plus rien faire pour le modifier. Au lendemain du vote il y eut de nombreuses réactions du côté laïque. La revue *Il Ponte* consacra plusieurs articles au problème. Et dans les années suivantes les polémiques autour du sans-gêne clérical, menées par des associations et des revues laïques, comme *Belfagor*, *Il Ponte* et *Il Mondo*, ne manquèrent pas.

Avec l'introduction des Accords du Latran dans la Constitution, en opposition avec ses autres dispositions institutionnelles, l'Italie devenait de fait un état confessionnel : le catholicisme était la religion officielle et l'éducation religieuse devenait obligatoire dans les écoles. Le problème des relations entre l'Église et l'État fut donc juridiquement résolu à travers une « constitutionnalisation » des accords de 1929, mais avec des effets plus graves que ce qui s'était passé auparavant. En effet, si en 1929 les privilèges qu'on avait accordés à l'Église ont pu avoir à certains moments un effet de contrepois au caractère totalitaire de l'État, en 1947, en revanche, ils acquiesçaient une force considérable en déterminant une situation extrêmement favorable à l'Église catholique et à son pouvoir de conditionnement et de contrôle de la vie publique italienne.

L'insertion des Accords du Latran dans la nouvelle Constitution se révéla, dans les années qui suivirent, une arme considérable dans les mains de la DC pour affirmer une vision intégriste et fondamentalement théocratique de l'Italie¹⁶.

Ce n'est qu'en 1965 seulement que le débat sur la révision du Concordat reprit au Parlement (et de manière organique en 1967), sans cependant aboutir à rien de concret. Il faudra attendre le 18 février 1984 pour que, après une longue phase préparatoire débutée en 1976, et pendant laquelle il y eut bien sept ébauches de révision, soient signés les nouveaux accords, ouvrant un tout petit peu l'Italie au pluralisme religieux. ■

RECLÉRICALISATION? OUI, MAIS...

VERA PEGNA
Ancienne représentante de la FHE auprès de l'OSCE

Le 20 septembre 1870 les soldats italiens percent une brèche à Porta Pia et entrent à Rome. Le pape est confiné dans les 0,44 km² du Vatican et c'est la fin du pouvoir temporel de l'Église catholique. Depuis, cette date est commémorée chaque année avec plus ou moins d'émphase suivant la couleur politique — et la sujétion au Vatican — du parti qui gouverne la ville de Rome. En 2008, le maire de la ville, Gianni Alemanno, membre du parti de Berlusconi et



1 La Porta Pia à Rome : emblématique.

ex-fasciste, confie au général Antonino Torre la tâche de prononcer le discours officiel. Celui-ci consacre ses propos aux mercenaires du pape Pie IX, en mentionnant notamment leur mort, sans rien dire des soldats italiens tombés pour l'unité du pays. Aucun des représentants des partis de droite, de centre et de gauche qui s'expriment après le général n'éprouve le besoin de se démarquer du discours officiel. Le président de la République avait oublié d'en voyer, comme de coutume, une couronne de fleurs. Les associations laïques demandèrent, comme de coutume, de prendre la parole mais le refus des autorités fut net.

Cet épisode est emblématique de ce que l'on appelle, un peu hâtivement peut-être, la « recléricalisation » de l'Italie car celle-ci ne touche qu'une partie de notre pays, l'Italie

institutionnelle et publique, tandis que la population, elle, se sécularise à grands pas. Cette tendance est confirmée par *Eurobaromètre* qui nous apprend que les Italiens finissent parmi les peuples les plus sécularisés d'Europe : seuls 2% indiquent la religion parmi les valeurs les plus représentatives de l'Europe et 5% affirment que, pour eux-mêmes, la religion constitue une des valeurs personnelles les plus importantes.

L'éloignement progressif des Italiens de la religion peut se mesurer à l'aune de deux indicateurs. Le plus classique, quoique relativement fiable, est la fréquence des fidèles à la messe. 30% de la population déclare aller à la messe tous les dimanches et 20% au moins une fois par mois. En réalité, les comptages ponctuels révèlent que seulement la moitié de ceux-ci sont des pratiquants assidus. Par contre, la mesure du respect des sacrements et des préceptes montre bien l'étendue du processus de sécularisation. Dans plusieurs villes, dont Milan, les mariages civils dépassent les mariages religieux (Bolzano est championne avec 78,9% de mariages civils) et le nombre de baptêmes ne fait que diminuer. Sur certaines îles (Sardaigne, Sicile, Calabre), l'écart avec les positions

promues par l'Église est frappant : 86% des Italiens sont favorables à l'euthanasie, quoiqu'à certaines conditions, et 80% sont favorables à la fécondation assistée. L'usage des contraceptifs, des préservatifs à la pilule du lendemain, est pratiquement généralisé en dépit du martèlement des leaders catholiques, pape en tête, qui enjoignent de limiter l'acte sexuel à la procréation.

Et pourtant le processus de recléricalisation va bon train. L'alliance entre le trône et l'autel est solide, surtout en ce moment où l'Église catholique est en perte, soit de fidèles, soit de candidats aux ordres et le Parti du Peuple de la Liberté et en particulier son chef, Silvio Berlusconi, a besoin d'une légitimation sur le plan de la morale ainsi que de valeurs de référence à présenter à l'opinion publique. N'en ayant pas, force est de les emprunter ailleurs, en l'occurrence à l'Église catholique laquelle est bien aise d'y consentir, sachant qu'elle pourra compter sur un renvoi d'ascenseur. C'est la quadrature du cercle. Un emprunt de cette envergure se paie moyennant des privilèges de tous genres, naturellement des transferts de deniers publics (environ 1 milliard d'euros par an ne serait-ce que grâce au système

BERLUSCONI
A COMPRIS DEPUIS
LONGTEMPS QUE CE NE
SONT PAS LES CAMPAGNES
ÉLECTORALES
QUI CHANGENT LES
OPTIONS DE VOTE MAIS
BIEN LA TRANSFORMATION
PATIENTE
DES MENTALITÉS.

* Qui veut en savoir plus peut cliquer sur les deux portails suivants : <http://www.religione-cattolica.rai.it> et <http://www.vaticano.rai.it> hébergés sur le site de RAI.

SOUS L'EMPRISE DU BERLUSCONISME

L'Italie des laboratoires

HUGUES LE PAÏGE
Journaliste-réalisateur, co-directeur de la revue *Politique*

productive, à l'euthanasie, au divorce, aux cellules souches tombent désormais dans la catégorie des *questions éthiquement sensibles*, expression qui ne signifie rien sinon que c'est le Vatican qui en décide. L'autre est l'usage biaisé des substantifs *laïque* et *catholique* qui tient les *laïques* pour les non-croyants en général, ceux qui s'opposent à l'exposition d'expression des représentants catholiques et à l'exposition du crucifix dans les lieux publics, tandis que les *catholiques* constituent un front unique et monolithique. Ces catégories faussent la distinction réelle qui est celle entre les laïques qui luttent pour la séparation de l'Église et de l'État et les cléricaux qui s'y opposent. Elles font le jeu du Vatican qui tient à occulter l'existence en son sein des catholiques laïques opposés à un rôle institutionnel de leur Église et à réduire les laïques à des *laïcistes*, des mécréants hostiles qui nomment *privileges* les *droits* de l'Église. L'usage de ces mots s'est désormais généralisé au point que qui se considère laïciste (en italien *laicista* est l'équivalent d'*humaniste*) hésite à se qualifier comme tel.

J'ai limité mon intervention à la télévision et à la cléricatisation croissante du message de l'Église car une bonne partie des Italiens, surtout ceux qui vivent hors des grandes villes, en dépendent entièrement pour leur information et subissent donc son influence. Dans quelle mesure ? Il est difficile de l'établir. Cependant, dans la société de consommation qui est la nôtre les messages multiples et variés des médias invitent les téléspectateurs à adopter un style de vie qui les conduit à se construire ce que Benoît XVI appelle avec réprobation une « religion à la carte », laquelle finit par les éloigner toujours plus des préceptes de l'Église. En dépit de cela — et grâce, justement, à l'influence néfaste de la télévision — la majorité des Italiens ne semblent guère préoccupés du rôle croissant que joue l'Église dans les institutions publiques. Le chaos actuel, les déboires judiciaires d'un gouvernement corrompu et en odeur de mafia les poussent à la désaffection pour la politique. La crise économique, le chômage, l'insécurité du lendemain paralysent les Italiens et ne les aident guère à prendre conscience du fait que cléricatisation signifie limitation des libertés fondamentales et corrosion de l'État de droit.

Dans cette ébauche d'analyse du processus de cléricatisation qui est en cours en Italie, l'école aurait mérité une attention particulière en raison de son importance dans la formation des mentalités, mais également en raison de la crise générale — politique, économique et sociale — qui s'est abattue sur le pays, propice à l'emprise vaticane sur les institutions publiques.

Pour conclure sur une note positive, il s'agit de rappeler que lorsque le ministre de l'Éducation du précédent gouvernement Berlusconi (laquelle avait nommé un cardinal comme conseil de son ministère) a essayé d'introduire l'enseignement du créationnisme dans l'école publique, elle en a été empêchée par la tolé contre ce projet. Donc tout espoir n'est pas perdu, quoique le chemin à parcourir pour remettre la laïcité à l'ordre du jour semble bien long. ■

pervers de l'impôt, d'église) sans compter les exemptions d'impôt sur les immeubles (au premier propriétaire immobilier d'Italie) ainsi que les innombrables financements provenant des régions, des communes, etc. Mais l'argent n'est pas tout. L'essentiel pour le Vatican est de s'infiltrer dans les institutions publiques de façon à influencer directement la rédaction des lois en y introduisant les principes de la doctrine morale catholique, ce qui revient à effacer les avancées émancipatrices des dernières décennies, surtout en matière de divorce, d'IVG et de fin de vie.

Dans les visées vaticanes, l'école et la télévision sont prioritaires car susceptibles d'être utiles tant dans l'immédiat qu'à moyen et à long terme. Le fait que le chef du gouvernement, Berlusconi, soit le propriétaire des trois chaînes nationales privées et contrôle les trois chaînes publiques, assure à l'Église une présence constante dans les informations ainsi que dans les programmes plus populaires,



Grâce à Berlusconi, la présence de l'Église tant dans les informations que dans la programmation d'émission, est assurée.

ce qui assied son prestige et son statut d'autorité morale aux yeux du grand public. Berlusconi a compris depuis longtemps que ce ne sont pas les campagnes électorales qui changent les options de vote mais bien la transformation patiente des mentalités. Et l'Église catholique de lui emboîter le pas. Ainsi le message que la télévision publique italienne transmet au téléspectateur est double : la seule source de valeurs est l'Église catholique et le fait de croire est beau et juste*. Aucune alternative n'est offerte par une opposition fragmentée et inepte qui se tourne, elle aussi, vers l'Église, au grand dam de ce qui subsiste de sa base laïque.

Du « bon » usage des médias

L'attention que les hiérarchies vaticanes prêtent au langage utilisé par les médias mérite réflexion. En voici deux exemples. Les questions relatives à la vie sexuelle et re-

Dans les années '70, on écrivait de l'Italie qu'elle était un laboratoire politique. On évoquait évidemment la possibilité pour la gauche, essentiellement alors le PCI, de construire une véritable alternative politique aux alternances classiques qui voyaient en Europe socialistes, libéraux et démocrates chrétiens se succéder ou collaborer, selon différentes coalitions, au pouvoir. La gauche européenne mettait beaucoup d'espoir dans la construction d'un réformisme radical qui ne se contenterait plus de gérer le système.

L'Italie était alors le pays le plus politisé d'Europe avec un mouvement ouvrier puissant et un Parti communiste qui non seulement représentait un tiers de l'électorat mais se substituait aux faiblesses endémiques de l'État, avait installé son pouvoir local et régional à travers les mailles serrées de sa présence sur le territoire et dominait largement la scène intellectuelle de son hégémonie culturelle. Une situation inédite pour le parti communiste le « mieux voté » du monde (à l'exception, bien sûr, des régimes non démocratiques).

Quarante ans plus tard, l'Italie est toujours regardée sous le prisme du laboratoire politique mais cette fois pour la construction d'un avatar particulier du libéralisme, le berlusconisme*. L'échiquier politique en a été bouleversé. La gauche s'est défilée. L'hégémonie culturelle est passée à droite. Et on éprouve bien des difficultés à comprendre cette évolution aussi rapide que surprenante. L'explication la plus fréquente et la plus convenue du succès berlusconien met en avant la maîtrise quasi absolue des médias (et en particulier de la télévision) par le « Cavaliere ». Il faut se méfier de ce cliché. Les médias jouent évidemment un rôle dans le succès du berlusconisme mais sa réalité sociopolitique a d'autres racines plus complexes...et encore, sans doute, plus difficiles à combattre.

La Constitution, l'antifascisme et l'anticommunisme

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale — qui s'achève en Italie sous le signe d'une guerre civile — Rome adopte une constitution exemplaire. Sans doute la plus progressiste d'Europe sur le plan des droits démocratiques comme sur celui des droits sociaux ou de la laïcité. Cette constitution a été négociée et approuvée par les « Pères de la République », c'est-à-dire les grands dirigeants des partis démocratiques qui, des communistes aux démocrates-chrétiens, ont été personnellement impliqués dans la résistance antifasciste. L'antifascisme est d'ailleurs considéré comme une valeur

fondatrice de la République. Au sein du corps social la chose est moins claire : l'adhésion au fascisme ne s'est pas toujours faite sous la contrainte et comme partout la résistance a été surestimée pour des raisons idéologico-politiques. Par ailleurs, durant la guerre froide, l'anticommunisme, notamment celui de la Démocratie Chrétienne (DC), est virulent. L'emblème même de la DC, le « *scudo crociato* » — le bouclier croisé — est d'abord revendiqué comme le rempart contre le communisme. Ce n'est évidemment pas par hasard si aujourd'hui Berlusconi ne manque pas une occasion de s'en prendre à la Constitution, de réfuter l'antifascisme comme valeur fondatrice et de ressusciter d'une manière aussi violente un anticommunisme, qui, par ailleurs, n'a aucune raison d'être, le parti communiste ayant sombré corps et âme depuis le début des années '90. Mais Berlusconi fait comme si l'Italie avait été gouvernée pendant des décennies par un PCI (qui n'a jamais accédé aux responsabilités nationales) dont les héritiers (bien lointains et indirects) menaceraient la démocratie. La persistance de cet anticommunisme et la relative superficialité de l'antifascisme en disent long sur les valeurs qui dominent la société italienne contemporaine.

La nécessité du pouvoir

En 1994, Berlusconi entame d'abord une carrière politique par nécessité, son groupe la Fininvest est en danger et il déclare, selon des témoins : « *Où j'entrais en politique ou je finissais en taule* »². L'accession au pouvoir lui garantit l'immunité et les moyens de redresser son groupe. La motivation personnelle n'est pas mince. Mais, surtout, Berlusconi sait qu'il remplit un vide. L'enquête « *Mani pulite* » des juges milanais est passée par là³. Elle a mis fin à ce qu'on appelle la 1^{re} République italienne : les partis traditionnels (DC, socialistes de Craxi, libéraux, républicains) peu ou prou impliqués dans les scandales de la corruption et des pots de vins sont laminés. En particulier les socialistes de Bettino Craxi qui ont été les parrains de Berlusconi en politique. Ce sont eux qui lui avaient offert la possibilité de développer son empire télévisuel. À gauche, après la chute du mur de Berlin et quelques ultimes débats, le PCI s'est auto-dissout. Il ne sera jamais vraiment remplacé. La gauche est restée orpheline. Berlusconi va habilement jouer du sentiment antipolitique pour créer sa carrière politique. Il invente la « *néropolitique* », tout comme il avait porté à son paroxysme ce que Umberto Eco⁴ appelait la « *néotélévision* ».

“SI BERLUSCONI A ÉTÉ DÉJÀ À TROIS FOIS PREMIER MINISTRE, IL A AUSSI PERDU DEUX FOIS LES ÉLECTIONS EN DÉPÎT DE SA TOUTE-PUISSANCE MÉDIATIQUE.”

1. Un auteur comme Pierre Musso évoque lui le « *askerberlusconisme* » voir ses analyses personnelles dans deux ouvrages : *Le berlusconisme* (2003) et *La Sordide République* (Aubis, 2008). Lire aussi Marc Lazar, notamment *L'Italie à la dérive*, Perrin, 2006.

2. Propos rapporté par le célèbre journaliste Enzo Biagi (aujourd'hui décédé). Voir *Le nouveau prince*, 99.cir, P.63.

3. 25 000 enquêtes, 4 500 personnes arrêtées, 1 200 condamnations...et un certain nombre de suicides.

4. Umberto Eco oppose la « *néotélévision* », la télévision basée sur la relation avec le spectateur à la « *néotélévision* » qui donnait priorité au message.



Une manifestation contre Berlusconi plaidant pour «la même loi pour tous».

Le mouvement est double et témoigne de ce qui fait la spécificité du berlusconisme et de son expression télévisuelle: la confusion permanente des genres. Berlusconi a toujours placé la télévision au cœur de ses activités. Déjà quand il fonde à la fin des années 60, l'ensemble immobilier «Milano2», le centre des lieux est occupé par une station locale par câble qui sera à la base de sa conquête du secteur. Au nom de l'entreprise toute puissante, il confond spectateur, consommateur et bientôt électeur. La télévision va servir de lien puissant entre ces trois statuts du citoyen, toujours soigneusement et exclusivement traité comme individu par le moyen d'expression collective. Et d'une certaine manière, pour lui, la politique va devenir de «l'audiovisuel continué par d'autres moyens». Ce n'est pas tant la maîtrise de l'information télévisée —elle sera par ailleurs quasi totale quand, président du conseil, il contrôlera également le service public— qui va permettre à Berlusconi d'asseoir durablement son pouvoir. S'il a été jusqu'ici trois fois Premier ministre (1994, 2001 et 2008), il a aussi perdu à deux reprises les élections (en 1996 et 2006) malgré sa toute puissance médiatique.

La télévision de Berlusconi et l'imaginaire italien

La raison de son installation durable au pouvoir est plutôt à rechercher dans l'hégémonie culturelle et idéologique que ses médias vont l'aider à faire triompher. Mais une fois

encore ces médias n'expliquent pas tout. Berlusconi arrive sur la scène à un moment de grande désillusion et de repli sur soi. Sur l'onde de l'ultralibéralisme, c'est l'entreprise qui devient le modèle absolu. Il crée un parti-entreprise (à partir d'ailleurs des cadres de ses propres sociétés, reconvertis en dirigeants et représentants politiques) et se présente comme l'incarnation personnelle de cette réalité et de ce rêve qu'il propose aux Italiens. La figure de proue du modèle italien n'est plus l'ouvrier métallurgiste à la pointe du combat syndical mais le petit entrepreneur capable de fabriquer, dans la débrouille, une «marque mondiale».

Bien entendu, la représentation de ce modèle est portée en permanence et depuis longtemps par les télévisions berlusconiennes (et celles du service public contaminées par la concurrence) qui jouent, dans ce sens, un rôle tonnemental. Tout tourne désormais autour de «Silvio» qui a, en quelque sorte, privatisé la politique et l'a introduite dans la logique du marché. De plus, toute élection se transforme dorénavant en un referendum pro ou anti Berlusconi. Avec ses télévisions, mais beaucoup plus grâce à ses jeux, ses variétés, ses séries que son information, Berlusconi façonne depuis près de trente ans l'imaginaire italien. Il produit des fables, des «fabriques de désirs» et des fictions sur lesquelles il a bâti son pouvoir politique. Il convient à gauche de dénoncer la vulgarité, l'arrogance et les piteuses du premier ministre italien. Berlusconi, c'est évidemment cela mais c'est aussi un homme politique qui a conçu et construit un système de pouvoir à la fois puissant et subtil.

Au-delà de la possession de la télévision (qui n'est évidemment pas négligeable), l'art de Berlusconi est d'en avoir, plus que tout autre, importé les techniques de représentation dans le champ politique⁵.

La gauche n'a toujours pas trouvé de parade et de réponse au berlusconisme. Divisée politiquement, déchirée dans de sombres conflits de personnes, elle semble incapable aujourd'hui de représenter une alternative crédible. Les évolutions idéologiques de ses différentes composantes sont le plus souvent incompréhensibles. Dans son opposition et parfois son imitation, elle semble conditionnée par le berlusconisme. Le Parti Démocrate a abandonné le territoire pour se concentrer, à la suite de son adversaire, dans les médias et internet. Et quand elle en avait les moyens, cette gauche n'a pas pris les mesures pour mettre fin au conflit d'intérêt entre les médias et les autres pouvoirs qui caractérise le règne berlusconien. Certes, la «société civile» (comme on dit, erronément), se manifeste régulièrement et parfois avec beaucoup de force contre le berlusconisme et son cortège de scandales produits par le total mélange des genres mais, faute d'un relais politique cohérent, elle échoue toujours sur les bancs de sable de l'indifférence. Sans une reformation totale de la gauche, Silvio Berlusconi a encore de belles années devant lui. Certes il peut, comme l'actualité le rappelle, enregistrer des revers et mêmes des défaites. Mais l'emprise idéologique du berlusconisme reste déterminante. Et son seul adversaire crédible viendra alors —peut-être— de l'intérieur de sa propre coalition, d'une droite revendiquant un certain sens de l'État. Le laboratoire italien a décidément bien changé de nature. ■

CRUCIFIX OU PAS CRUCIFIX: L'AFFAIRE LAUTSI

Un arrêt très attendu

PIERRE-ARNAUD PERROUTY
Directeur Europe-International

Fin juin à Strasbourg. Ce matin-là, des groupes se pressent pour être pris en photo sur les escaliers qui mènent à la Cour européenne des droits de l'Homme. Signe qu'il s'agit d'une audience un peu particulière, le chef de cabinet du président en personne se tient discrètement en haut des marches pour surveiller le ballet des parties, des intervenants, des journalistes et du public. Beaucoup de monde donc mais dans le calme, sans banderoles ni signes ostentatoires. C'est que dans les rangs religieux, même si l'affaire est jugée d'une «importance considérable» et si les Églises n'ont en conséquence pas ménagé leurs efforts en coulisses, la consigne était manifestement de rester sobre et discret.

L'enjeu, c'est la présence de crucifix dans les écoles publiques en Italie. Et, au-delà, la séparation des Églises et de l'État en Europe. Pour rappel, Soile Lautsi et son mari réclament le droit d'éduquer leurs enfants conformément à leurs convictions et soutiennent que la présence de crucifix dans les classes peut donner aux enfants le sentiment que l'État se place du côté des croyants. Par un arrêt remarquable du 3 novembre 2009, la Cour européenne des droits de l'Homme leur avait donné raison en soulignant l'importance de la neutralité de l'État: «L'État est tenu à la neutralité confessionnelle dans le cadre de l'éducation publique où la présence aux cours est requise sans considération de religion et qui doit chercher à incliquer aux élèves une pensée critique». Cet arrêt avait provoqué des très nombreuses réactions, en Italie d'abord où gouvernement et Vatican semblaient parler d'une seule voix, puis dans plusieurs pays d'Europe et jusqu'au Parlement européen. Sans surprise, le gouvernement italien avait fait appel de cette décision devant la Grande Chambre.

Alors que les chambres ordinaires de la Cour sont composées de sept magistrats, la Grande Chambre en comporte dix-sept. Un panel de cinq juges filtre les appels et seules les affaires jugées les plus importantes de par leurs implications juridiques ou politiques sont admises devant la Grande Chambre. Fait exceptionnel, dix pays sont intervenus aux côtés de l'Italie pour défendre les crucifix dans les écoles au nom de la liberté religieuse. Dans cette alliance objective entre catholiques et orthodoxes, on trouve notamment la Lituanie, Malte, Saint-Marin, la Russie, la Grèce et la Bulgarie. Seules six organisations non-gouvernementales ont été admises à intervenir: dans un souci d'équilibre, la Cour a manifestement été attentive à retenir trois organisations qui défendent la présence du crucifix et trois qui s'y opposent.

L'audience n'a pas réservé de surprises. Il faut dire que faire tenir une affaire aussi complexe en une matinée montre que la procédure est essentiellement écrite. Sans surprise donc, les avocats de Soile Lautsi ont souligné que l'Italie est

un pays laïque et que l'État se doit de rester neutre: c'est d'ailleurs dans cet esprit que la Cour constitutionnelle italienne s'est prononcée en 2001 pour le retrait des crucifix des salles d'audiences des cours et tribunaux. Quant au représentant du gouvernement italien, il a soutenu que la tradition italienne justifiait la présence des crucifix, que ceux-ci sont davantage des symboles culturels que religieux, qu'ils ne donnent lieu à aucun prosélytisme et que les supprimer obligerait aussi à supprimer les églises de toutes les places publiques. Plus surprenant, les dix États intervenants étaient tous représentés par un professeur de droit de l'Université de New York qui plaidait avec sa kippa. Tout un symbole: des États européens catholiques et orthodoxes représentés par un professeur de droit américain juif qui portait un signe ostensible lors de l'audience! Selon lui, aucune «obligation de laïcité» ne pèse sur les États membres du Conseil de l'Europe: il s'agit d'un modèle français avant tout, qui n'est partagé que par une minorité d'États.

L'arrêt n'est pas attendu avant l'automne et l'issue paraît bien incertaine. La première décision de la Cour était certes limpide, bien argumentée et rendue à l'unanimité.



Une mobilisation religieuse intense autour des crucifix dans les écoles publiques...

Mais l'ampleur des réactions, la mobilisation religieuse et la composition de la Grande Chambre (sans préjuger de leur indépendance, cinq des dix-sept juges sont issus de pays qui sont intervenus devant la Cour pour défendre les crucifix) ne laissent pas d'inquiéter. D'ores et déjà, le très catholique *European Center for Law and Justice*, basé à Strasbourg et intervenant à la cause, reverdira une victoire politique majeure contre le processus de sécularisation en Europe. Reste à espérer qu'il en sera autrement sur le terrain du droit. ■

5 Voir Berlusconi, le nouveau prince, op.cit. p.105.

L'ENTRETIEN DE FRÉDÉRIC SOUMOIS AVEC AXEL KAHN

Pour une méthode éthique universelle

AXEL KAHN PROPOSE UNE DIALECTIQUE GLOBALE DE LA MORALE. ET L'ILLUSTRE D'EXEMPLES «INTERACTIFS». OUI AU REFUS DE L'ACHARNEMENT THÉRAPEUTIQUE, MAIS NON À LA DÉPENALISATION DE L'EUTHANASIE À LA BELGE. OUI AU DIAGNOSTIC PRÉ-IMPLANTATOIRE POUR SÉLECTIONNER UN BÉBÉ QUI POURRAIT SAUVER RAPIDEMENT SON FRÈRE OU SA SŒUR, MAIS NON AU «BÉBÉ-MÉDICAMENT» FABRIQUÉ POUR UNE HYPOTHÉTIQUE MALADIE À VENIR. LE CHERCHEUR OSE PROPOSER AU MONDE UNE ÉTHIQUE FONDÉE SUR DES VALEURS AGNOSTIQUES, ÉGALITAIRES ET RÉPUBLICAINES.

Axel Kahn est médecin et chercheur. Membre pendant douze ans du Comité consultatif français d'éthique et président du comité des Sciences de la vie à Bruxelles, il préside aujourd'hui l'Université Paris-Descartes.

Dans votre dernier livre, *Un type bien ne fait pas ça...*, vous prenez position dans une série de questions éthiques fondamentales de notre société. Mais il n'est-ce pas davantage une méthode et des valeurs d'angle que vous illustrez que des positions arrêtées? On a le sentiment que, dans cinq ans, avec la même méthode et les mêmes valeurs, vous aurez peut-être des avis différents sur certaines questions?

Axel Kahn: C'est très juste. Il y a un grand débat parmi les gens qui s'intéressent aux rapports entre science et morale ou la science et l'éthique, qui est de savoir si les bases de la morale sont déstabilisées par l'évolution de la science ou bien si c'est que la

une sorte d'humanité originale qui serait limitée à deux personnes et dans laquelle l'autre est nécessairement justifiée à invoquer des valeurs dont on se réclame soi-même. Vous ne pouvez pas nier à l'autre ce que vous invoquez pour vous-même! J'essaie d'indiquer comment ce principe nous conduit à aborder les

grands principes de notre temps. Parfois, j'ai un avis tranché, d'autres fois j'hésite, ou alors j'ai une opinion, mais je la reconnais comme plus incertaine, moins robuste, moins enracinée. Et de toute façon, j'ai donné au lecteur des clés de ma subjectivité. Dans mes propositions, il y a une

Quelles sont-elles, selon vous?

La valeur de l'autre selon laquelle on ne peut exister soi-même qu'à partir de ce qu'est l'autre, c'est ce qu'on appelle le principe de réciprocité, qui doit être la base de toute morale. La condition pour que deux êtres soient chacun ce qu'ils sont, c'est qu'ils se

“ JE FAIS PARTIE DE CEUX QUI
CONSIDÈRENT QUE LA MORALE
N’EST PAS SOLUBLE
DANS LA SCIENCE. ”

tème de valeurs universelles. Or, vous êtes agnostique, égalitaire et républicain. Ce sont trois appartenances minoritaires dans le monde d'aujourd'hui, et cela l'est davantage chaque jour.

Vous avez raison, mais je n'exige pas, pour que ma règle morale puisse s'appliquer, que la totalité du monde

soit composé d'agnostiques républicains égalitaires. Egalitaires, sans doute, est une condition *sine qua non*. Ce que je dis, c'est que pour ceux qui croient au ciel ou qui n'y croient pas, qu'elle que soit notre religion, on a une propension naturelle – sinon on n'aurait pas émergé dans notre humanité – à reconnaître l'évidence de la valeur de l'autre. Personne n'est totalement imperméable à ce questionnement. Cela ne veut pas dire que tout le monde y voit sensible et qu'un effort pédagogique ne soit pas nécessaire. Mais cela veut dire que le débat est possible. Que si j'avance cela, mon argumentation ne sera pas forcément acceptée, mais qu'elle sera intelligible. Quand vous me dites que je veux refonder une approche morale, laïque, universelle et intemporelle, c'est vrai. Mais, plus que l'évidence de réponses, je veux davantage fonder la possibilité d'un débat éthique relativement intemporel et relativement universel.

Quelle est son efficacité? Même si, au niveau de la communauté scientifique, vous établissez un consensus, même le plus large possible, par exemple sur la question épineuse de savoir s'il faut faire bénéficier des techniques de fécondation

vous aurez toujours des «fous du labo», des gens comme le professeur Antinori, en Italie, qui provoqueront une gros-

sesse chez des femmes qui ont dépassé
soixante ans. Pour le lucre ou la gloire...

En soi, ce n'est pas un problème. La société en général fonde que le crime est interdit, comme le viol par exemple. L'agression violente et l'esclavage des enfants aussi.

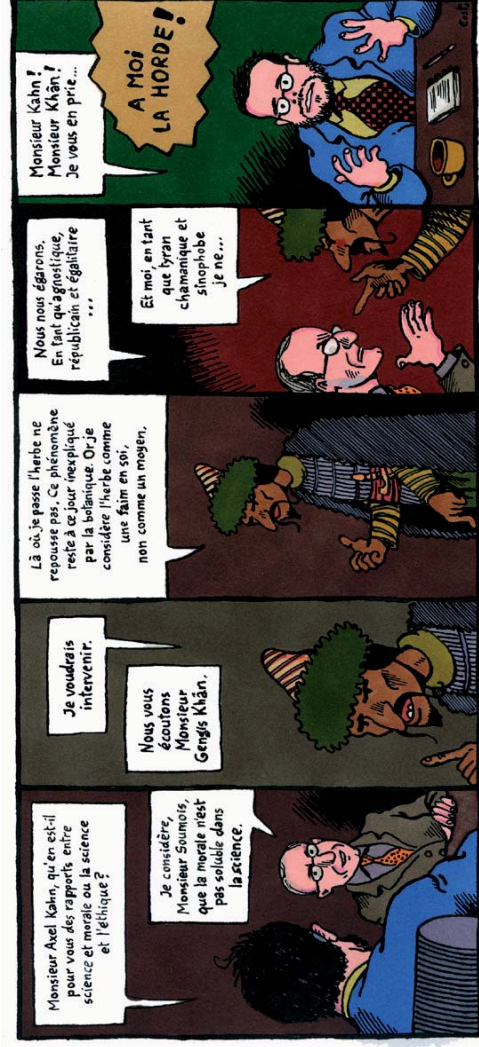
se sont perpétrées chaque jour. La société dans son ensemble indique les normes et reconnaît, balise la déviance. C'est l'écart à la norme. Bien entendu, je ne fais pas l'illusion : un monde où chaque homme et femme se poserait en permanence la question, dans leur action, de ce en quoi ils peuvent promouvoir la valeur de l'autre, est un monde complètement idéaliste, un monde irréaliste (*l'adr.*: frénésie = compréhension dans une discussion entre personnes d'opinions différentes). Je ne suis pas naïf, et suis même souvent pessimiste. En revanche, je dis que l'éducation à ces valeurs

la capacité d'entendre ce discours. Et la loi a une vertu pédagogique. L'une des manières importantes de convaincre les enfants que le crime est mal est de faire en sorte que le crime soit interdit par la loi.

Alors que vous êtes, par exemple, ouvert à la possibilité de fécondation *in vitro* pour les couples lesbiens, vous

affichez un franc refus de l'euthanasie. Vous écrivez: *«On ne peut pas mourir hors de la dignité»*. Pourtant, les expériences hollandaise et belge, par exemple, ont prouvé qu'on pouvait dépenaliser dans un large respect de l'éthique. Il n'y a pas eu d'épidémie de demandes de mort digne...

La première chose que je dis, c'est que la première réponse à donner à quelqu'un qui demande de mourir n'est pas de lui donner la mort. Parce que la signification réelle de cette demande, qu'il s'agisse du suicide assisté ou de la fin de la vie, de l'euthanasie, est une déclaration qui pourrait se résumer ainsi: «*La vie m'est insupportable. Je ne peux pas imaginer que demain elle le soit moins. Par conséquent, j'en ai aucune raison de continuer à vivre, j'en suis incapable et donc il faut que je quitte la vie*». Mais ceci n'est pas une liberté. Cela veut dire aussi que la personne ne peut pas vouloir autre chose. C'est une contrainte. La première réponse est d'essayer de lever la contrainte, de rétablir les conditions du libre arbitre. Le deuxième point, c'est qu'il y a des choses qui ne sont pas de l'euthanasie. La loi belge, que vous évoquez, ne me pose guère de problèmes, sinon peut-être dans son énoncé. Mais pas dans la pratique, parce que la loi belge fait ce que fait la loi Léonetti¹ en France, donner la possibilité d'abréger la vie,



Dessin de Cost

2 Précisez votre(s) rôle(s) que la loi vous a confié(s) en matière de soins de confort et de soins palliatifs. (à compléter)

la loi en France, dite loi Léonetti, votée en 2005, proscrit tout acharnement thérapeutique et permet la suspension des soins « déraisonnables ». Il y est admis que la complète prise en charge de la douleur se fait même si elle induit un raccourcissement de la survie, les principaux antidouleurs pouvant provoquer un arrêt respiratoire ou cardiaque. On ne peut pas donc se contenter de notre rôle d'accompagnant de l'euhanase chez le patient dont les souffrances physiques ou morales ne peuvent plus être apaisées, qui s'est contenté et constant dans sa demande et dont, par exemple, on s'est assuré qu'il n'est pas dépressif au sens médical du terme.

Dans la disposition française, c'est clairement le médecin ou l'équipe médicale qui garde un degré élevé d'appréciation morale sur la demande du patient. La situation belge entend au contraire consacrer un rôle central à la volonté exprimée du patient. Si celle-ci correspond à la loi, le médecin ne peut que s'exécuter ou se démettre, en adressant son patient à un confrère.

dans des cas très particuliers, en fin de vie, dans une phase terminale, quand la douleur physique et morale ne peut plus être soulagée. L'obligation première pour le médecin, dans ces circonstances, est d'éviter la souffrance. Si traiter la souffrance se fait au détriment de la prolongation absolue de la vie, je n'appelle pas cela de l'euthanasie, mais de la médecine à une phase particulière de l'évolution de la maladie.

Mais la loi Léonetti passe par la sédition contrôlée, donc souvent sans conscience du patient, donc avec perte de cette autonomie qui est pourtant une de vos valeurs clés...

“ IL FAUT DONC PARFOIS SONDER LES CŒURS POUR TRANCHER EN MATIÈRE ÉTHIQUE...”

On est dans une zone où la poursuite des soins est un acharnement thérapeutique. Les gens peinent, ils sont dans un tel état qu'on doit les endormir parce qu'on ne sait plus calmer autrement leur souffrance physique, leur détresse et leur terreur. Pourquoi les réanimer, puisque inutile issue rétablissant une vie relationnelle n'est possible ? Cela a un avantage pour moi, cela ne rajoute pas une mission au médecin qui est de prolonger la vie, de lutter contre la souffrance. Faut-il lui rajouter le fait de couper le fil de la vie ? Je ne le pense pas. La loi Léonetti n'amène pas à rajouter à notre Code pénal une nouvelle exception à l'interdiction de tuer. Il est pour moi tellement évident que calmer la souffrance est indispensable. Si la seule manière de calmer la souffrance est de donner la mort comme volonté première, alors je m'y résoudrais. Dès lors que l'on peut attendre ce but qui est totalement exigible sans donner la mort, alors je préfère éviter ces deux conséquences, rajouter la mort comme nouvelle mission du médecin et une nouvelle exception dans le Code pénal.

Sur la place de l'embryon, votre position est originale. Vous dites avoir beaucoup de respect pour ce «grumeau originel». Qu'il ne faut certes pas

lui donner priorité sur la santé de la mère, mais sans pour cela le chosifier jusqu'à la naissance.

Pour moi, l'embryon n'est clairement pas une personne. Mais si les conditions sont favorables, il deviendra une personne. Or, l'objet de l'éthique, c'est tout ce qui assure le respect, la défense, la reconnaissance de la qualité de cette personne. L'embryon est le début possible d'un processus admirable qui se termine par une personne. Et en tant que début possible, il est singulier, il n'est pas banal. En philosophie et même dans la vie courante, il en a toujours été ainsi. Le début d'un processus prodigieux bénéficie toujours du respect que l'on forme pour son issue. Je donne un exemple: imaginons, à Bruxelles, que l'on vole sur une surface blanche un trait de couleur. Mais, parce qu'on a de la prescience admirable, on sait, dans un cas, que c'est le premier trait de la «Jeune fille à la perle» de Vermeer, et dans l'autre cas, c'est le début d'un banal graffiti tel qu'il y en a partout dans la cité. Je ne vais pas avoir peur de ce trait la même considération. Ainsi en est-il de l'embryon, qui mérite d'être reconnu comme une singularité. Qu'est-ce que cela implique ? D'être favorable à l'utilisation par la science d'embryons surnuméraires prélevés pour réaliser une fécondation *in vitro*, mais, en revanche, si on se met à fabriquer des embryons comme matériel expérimental, on lui fait perdre toute singularité. Du fait de cette interrogation sur le début de ce processus unique, il faut s'interdire de le créer pour les besoins d'une autre cause qu'une personne.

Ce qui vous amène à trancher différemment dans deux cas types de «bébas-médicaments», que vous décrivez comme admissible si l'enfant faisait partie des projets du couple et que, advenu, il peut aider son frère ou sa sœur à survivre. Mais problématique si le projet d'enfant ne naît qu'autour de la survie de son frère ou de sa sœur. Même s'il ne sera pas moins aimé.

D'une part, on a un enfant qui naît parce qu'il peut être un donneur de cellules-souches hématopoïétiques placentaires pour sa sœur qui est atteinte d'une leucémie. Mais ma pensée est fondamentalement non religieuse...

LA RUSSIE REMUSCLÉE DE POUTINE

POUTINE A RECONSTRUIT. MEDVEDEV DOIT MODERNISER. TELLE EST L'ANALYSE D'HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE QUI LIVRE UN ÉTAT DES LIEUX DE LA RUSSIE D'AUJOURD'HUI. UN EXERCICE COMPTABLE DE HAUT VOL.

Le dernier ouvrage d'Hélène Carrère d'Encausse est consacré au difficile équilibre de la Russie entre deux mondes, entre l'Occident et l'Orient. Mais il aurait très bien pu s'intituler «La Russie en reconstruction, mode d'emploi» tant l'image d'un empire en ruines renaissant de ses cendres s'impose au fil des pages. Au milieu de ce chantier, un maître d'œuvre: Vladimir Poutine, dont l'académicienne dresse un portrait décapant.

Dans votre livre, vous démontrez comment Vladimir Poutine a fait en sorte de rendre à la Russie son statut de grande puissance. Mais, écrivez-vous, il s'agit d'une «puissance pauvre». Qu'entendez-vous par là ?

Hélène Carrère d'Encausse: L'heure du bilan est venue pour Vladimir Poutine. Pour la Russie, il a restauré des relations internationales sur lesquelles personne n'aurait parié il y a quinze ans. Mais il a eu moins de réussite avec les dossiers intérieurs. En matière de développement économique, la Russie vit en partie de la rente pétrolière. C'est une chance, mais c'est aussi une solution de facilité qui la dissuade de faire les efforts nécessaires pour se développer. Même si l'on constate depuis le début de la crise qu'elle s'en tire mieux que l'Occident. Même si les petites entreprises qui se créent et se multiplient sur son territoire démontrent que son bilan économique n'est pas totalement négatif. Mais il reste qu'il y a un déséquilibre entre cette puissance politique réaffirmée et la capacité du pays à un développement économique équilibré.

La Tchétchénie n'est pas une affaire terminée, loin de là. Le Caucase du Nord ne se porte pas bien. Un véritable terrorisme se développe. On est au-delà d'une simple affaire russo-tchétchénienne. L'intelligence de Vladimir Poutine a été de dire que dominer la Tchétchénie est l'affaire des Russes. Le problème s'est alors déplacé sur cette question: que faire avec le Caucase ? Mais les Russes ne sont pas les seuls à se poser ce

D'où une nécessaire modernisation qui passe aussi par la politique. Or, l'Occident garde l'image d'une Russie instable, vétilleuse, peu respectueuse des droits de l'homme.

L'Occident pense que la Russie n'est pas une bonne démocratie. Il est toujours facile de donner des leçons. Mais il faut aussi se rendre compte que l'environnement a changé. La Russie se situe désormais davantage du côté des pays émergents qui fabriquent leurs propres systèmes internationaux. Vladimir Poutine a réussi à l'insérer dans certains d'entre eux, via le Pacte de Shanghai, les relations avec l'Iran, etc. La Russie est désormais à l'avant-garde des pays émergents, lesquels sont de plus en plus dans la vie internationale. Ce n'est pas un hasard. C'est le fruit d'un dessin parfaitement calculé: la multipolarité.

La grande politique internationale ne disculpe pas la Russie de ce qui s'est passé — et se passe encore — en Tchétchénie, et plus généralement des atteintes portées au respect des droits de l'homme. Que répondez-vous à cela ?

Dans ce contexte, la Russie n'est plus un ancien colonisateur, mais un pays asiatique qui figure dans le monde asiatique. Le résultat est que, lors des troubles récents au Kirghizstan, Kirghizes et Ouzbeks ont tour à tour appelé la Russie à la rescousse, et non pas les États-Unis. Le président Medvedev et le Premier ministre Poutine ont répondu très sagement que ce n'était pas leur affaire.

Près de deux ans après l'arrivée au pouvoir de Barack Obama, y a-t-il vraiment un mieux dans les relations entre les États-Unis et la Russie ?

L'ENTRETIEN DE PASCAL MARTIN AVEC HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE

La Russie remusclée de Poutine

type de questions. Les Américains en font de même avec l'Afghanistan.

Vous abordez le dossier afghan. On entend dire aujourd'hui que si les Américains et l'Otan devaient se retirer d'Afghanistan, les Russes se retrouveraient du même coup dans une situation inextricable. Est-ce aussi votre avis ?

Cela peut se révéler très difficile pour l'environnement russe. Le Kirghizstan vient de nous montrer que les conflits interethniques posent un sérieux problème à une périphérie russe déjà très fragile. Il faut rappeler qu'elle a été très déstabilisée par la politique menée par le président Bush dont l'objectif était d'éliminer la Russie. Les choses évoluent cependant: le Pacte de Shanghai, une organisation intergouvernementale de sécurité créée en 2001 qui réunit la Russie et plusieurs pays d'Asie centrale, permet à Moscou et à Pékin de devenir des éléments stabilisateurs dans la région.

Dans ce contexte, la Russie n'est plus un ancien colonisateur, mais un pays asiatique qui figure dans le monde asiatique. Le résultat est que, lors des troubles récents au Kirghizstan, Kirghizes et Ouzbeks ont tour à tour appelé la Russie à la rescousse, et non pas les États-Unis. Le président Medvedev et le Premier ministre Poutine ont répondu très sagement que ce n'était pas leur affaire.

POUTINE A UNE VISION DE LA DÉMOCRATIE TRÈS INTÉRESSANTE. LA MANIÈRE DONT IL S'EST ALIGNÉ SUR LES INSTITUTIONS EXISTANTES EN LAISSANT LA PRÉSIDENTE A DIMITRI MEDVEDEV EST UNE MANIÈRE DE FAIRE FONCTIONNER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INSTITUTIONNEL.



Hélène Carrère d'Encausse, *La Russie entre deux mondes*, Fayard, Paris, 2010, 20,90 euros.



■ Affronter les incendies qui ont fait rage au mois d'août: une difficulté curieusement assurée par Poutine...

LA RUSSIE EST
DÉSORMAIS À L'AVANT-
GARDE DES PAYS
ÉMERGENTS. LESQUELS
PRÉSENT DE PLUS EN
PLUS DANS LA VIE
INTERNATIONALE. CE N'EST
PAS UN HASARD. C'EST
LE FRUIT D'UN DESSIN
PARFAITEMENT CALCULÉ:
LA MULTIPOLARITÉ.

Barack Obama a changé la donne. Mais la Russie s'y était préparée. Poutine attendait le changement américain.

Barack Obama, George Bush, est très conscient des nouveaux équilibres mondiaux, de l'importance du déplacement des équilibres et du poids de la Russie dans cette configuration. Il sait que la Russie est capable de pondérer l'Iran, ce qui n'est pas rien. L'arrivée au pouvoir de Barack Obama coïncide de surcroît avec l'idée que l'Otan doit évoluer, abaisser ses prétentions, ne plus être le recours antirusse. La Géorgie et l'Ukraine, qui reviennent d'y rentrer, l'ont finalement compris.

La Russie ne se contente pas de regarder du côté de Pékin ou de Washington. Elle cherche aussi à stabiliser ses relations avec ses proches voisins. Yréussit-elle?

Là où l'Otan voulait s'installer, aux portes européennes de la Russie, les Européennes de la Russie,

émerge aujourd'hui une solidarité des États slaves. À la faveur de la mort du président Lech Kaczyński, la Pologne s'est de surcroît engagée dans la voie de la réconciliation avec Moscou, ce qui est sans précédent depuis plusieurs siècles. L'Ukraine a également baissé pavillon. Kiev sait qu'au fond cette solidarité des Slaves peut remplacer la grande ambition d'un rideau de fer dirigé vers la Russie. Pour Moscou, c'est l'aboutissement d'une politique qui est passée par l'affirmation de sa puissance, par l'affirmation qu'on ne peut pas lui faire de mauvais coups — voir la guerre de Géorgie en 2008 — et qu'on ne peut pas l'exclure.

Dans votre livre, vous appelez l'Europe à aider la Russie. Jusqu'à présent, on a souvent assisté à des appels du pied de Moscou en direction de Bruxelles. Beaucoup sont restés sans réponse. Assistera-t-on un jour à la naissance d'un véritable partenariat entre Moscou et les Vingt-Sept?

Les choses évoluent. Pendant huit ans, Poutine a mené une politique, entérinée depuis par Medvedev, visant à rétablir la puissance de la Russie. La stratégie de Moscou a consisté à traiter les choses bilatéralement, avec un allié de choix qui est l'Allemagne. Après la chute du Mur de Berlin, le centre de l'Europe s'est en effet déplacé vers l'Est. L'Allemagne s'est retrouvée chef de file d'une nouvelle Europe — conduisant, cela dit en passant, la France à revoir ses positions pour ne pas être exclue. Parallèlement, il y a une compétition entre États membres pour le marché russe dans un contexte de crise qui rend plus gourmand. Enfin, il y a l'évolution du monde slave qui se rapproche de la Russie. Tout cela contribue à convaincre les Européens qu'il est important de ne pas rester en dehors.

Dans ce contexte, la Pologne a sans doute un rôle à jouer. Mais lequel?

La Pologne se rapproche de la Russie, et l'UE aurait tout intérêt à confier à ce «champion de la nouvelle Europe» un rôle important en ce qui concerne son propre rapprochement. Mais il s'agit aussi de trouver une formule de partenariat qui ne soit pas celle d'un «partenariat du pauvre».

Il faut donner à la Russie une véritable place, non dans les institutions européennes, mais à l'intérieur du système européen. Ce raisonnement peut valoir aussi pour la Turquie. L'UE ne peut pas s'élargir indéfiniment et doit donc inventer un nouveau système qui lui rende un souffle et lui permette de sortir de la crise. Pour exister, elle doit elle aussi avoir un pied en Asie, c'est-à-dire au cœur du système international de demain. Ce pied, c'est la Russie.

Mais peut-on faire confiance à un homme comme Vladimir Poutine, ex-président devenu Premier ministre? En Occident, beaucoup voient en lui un autocrate plutôt qu'un démocrate...

Poutine a une vision de la démocratie très intéressante. La manière dont il s'est aligné sur les institutions existantes en laissant la présidence à Dimitri Medvedev est une manière de faire fonctionner la démocratie au niveau institutionnel. Il pense que les institutions doivent fonctionner et qu'à partir de là, les gens peuvent être éduqués. Sa seconde conception, qui ne lui est pas propre mais qu'on trouve dans nombre de pays émergents, c'est que les sociétés qui n'ont pas une longue tradition démocratique doivent tenir compte de leurs propres contraintes intérieures. Un pays qui a la plus vaste étendue géographique de la planète et compte 150 millions d'habitants ne se gouverne pas comme un petit État. Il faut tenir compte aussi de la pesanteur de l'ancien système communiste.

L'homme du futur, celui avec qui les Européens pourront traiter demain, n'est-ce pas Dimitri Medvedev, l'actuel président? Jeune, diplomate, n'est-il pas davantage à même de plaire aux Vingt-Sept?

Vladimir Poutine a jusqu'ici mis l'accent sur la puissance. Mais il faut se rappeler qu'il s'est trouvé face à un pays en pleine décomposition, alors que Dimitri Medvedev a pris en main un pays reconstruit. Pour ce dernier, l'enjeu est celui de la modernisation. Nous en saurons plus avec l'élection présidentielle de 2012. D'ici là, chacun s'appuie sur ses propres compétences pour évoluer dans le jeu électoral. Mais Poutine et Medvedev ont une vision commune de leur pays. ■

BRÈVES

ON IRA TOUS AU PARADIS...

Le magazine français «La Vie» a publié en août dernier les résultats d'un sondage CSA dans lesquels il apparaît que plus d'un Français sur trois croit au paradis après la mort.

D'après cette enquête réalisée par téléphone le 13 juillet auprès de 1 011 personnes âgées de plus de 18 ans, 38% des sondés affirment en moyenne croire dans l'au-delà. Ils sont 44% chez les catholiques (les baptisés et les sociologiques) et 79% chez les catholiques pratiquants réguliers. En revanche, 59% des personnes interrogées ne croient pas plus au paradis qu'au Père Noël et 5% se taisent prudemment. Si le paradis existe, il est synonyme d'amour pour 66% des sondés et pour 52% d'autre eux, il représente l'espoir de retrouver ceux qu'ils ont aimés. 38% en font un moment de sérénité. 20% le voient comme un jardin extraordinaire et 18% comme la maison de leurs rêves. 15% en attendent une belle rencontre. (Map) ■

... MÊME SANS DIEU

L'hébdomadaire s'est bien sûr lancé dans une exégèse savante de ces statistiques. Il en ressort à la core dans un monde de compétition défrisée, que les Français comprennent le «bonheur-paradis» comme relevant plutôt de l'être de l'avenir, et qu'enfin les femmes et les hommes sont différents devant la mort. Dans les deux, ces dames privilégient en effet la sérénité (42%), alors que ces messieurs en font la «maison de leurs rêves» (20%) — en espérant que ces mots recouvrent une allégorie, et non pas les frustrations accumulées au fil des Babouins imposés par la vie terrestre.

Notons encore deux paradoxes. Un: 21% des catholiques pratiquants réguliers déclarent ne pas croire en Dieu, ou ne se prononcent pas. Deux: seuls 11% des sondés pensent que le paradis après la mort sera le moment de rencontrer Dieu. La statistique s'affole lorsqu'il s'agit des pratiquants réguliers: 31% d'entre eux seules sont intéressées par «la rencontre avec Dieu». A se demander ce que les autres vont faire à l'église le dimanche... (Map) ■

SAINT BARACK, PRIEZ POUR LUI

Le prochain automne s'annonce serré pour Barack Obama. Les élections à mi-mandat qui se dérouleront en novembre risquent

en effet de voir le président américain perdre à nouveau des plumes. La gestion de la marée noire dans le Golfe du Mexique, la guerre en Afghanistan ou encore les vacances présidentielles à répétition ont solidement entamé le crédit sympathie du locataire de la Maison-Blanche.

Rappelons que ces «midterms» ont pour objectif de renouveler l'ensemble des 435 sièges de la Chambre des représentants des États-Unis, 33 ou 34 des 100 sièges du Sénat américain et plusieurs législatures ou gouverneurs d'États américains.

Le scrutin compte bien des inconnues. L'une d'elles, et non la moindre, concerne le vote catholique. Barack Obama devra à nouveau compter avec celui-ci s'il veut aborder la deuxième partie de son mandat dans de bonnes conditions. Il lui reste donc deux mois pour convaincre ces 65 millions de citoyens (26% de l'électorat américain) qu'il est bien le progressiste qu'il prétend être. Selon le site Catholic Answers, 66% des catholiques américains sont pour le maintien de l'avortement légal, 56% sont en faveur du suicide assisté et de l'euthanasie, 34% soutiennent le financement fédéral de la recherche sur les cellules souches embryonnaires (donc la destruction des embryons humains) et 47% sont pour le «mariage» entre personnes de même sexe.

En tant que catholique, le vice-président Joe Biden est évidemment là pour rappeler à cet électoralat que le boss ne l'a pas oublié. Mais comment concilier ses attentes avec les exigences d'une autre partie de la population, la conservatrice jusqu'au bout des ongles, et dont le président a plus que jamais besoin? Le casse-tête continue pour Obama dans un pays qui n'a porté qu'un catholique à la Maison-Blanche. C'était John Fitzgerald Kennedy en 1961. (Map) ■

COMING OUT

Dans le journal allemand *Frankfurter Rundschau*, en avril dernier, le théologien catholique David Berger avait fait son *coming out*: «Je ne puis me taire plus longtemps». Il dénonçait l'attitude «bigote et hypocrite» de l'Eglise et appelait à une révision de la position du Vatican sur l'homosexualité. Résultat: en juillet, ce laïc allemand réputé brillant a été exclu des fonctions qu'il occupait à l'Académie pontificale de Saint Thomas d'Aquin. Son profil Facebook serait à l'origine des rumeurs qui lui ont été finalement fatales. Nombre d'amis homosexuels y figuraient. (Map) ■

SPORT ET RELIGION

Il est souvent difficile de savoir si le sport unit ou divise les peuples. Mais quand la religion s'en mêle, tout ne peut aller que vers la division.

Certes, les musulmans sont aujourd'hui toujours enfiévrés mais en Malaisie, deux autorités religieuses viennent de montrer leur obscurantisme forcené. Ainsi, deux chefs religieux musulmans, l'un de l'État de Johor et l'autre de Perak, ont vivement recommandé à leurs ouailles de ne plus porter de maillot d'équipe de football présentant un symbole chrétien, ou pire encore, une représentation du diable! Ce dernier cas vise Manchester United, le club anglais qui s'est toujours voulu en opposition avec son voisin de Manchester City, club d'esprit religieux, selon une pétition dont l'Angleterre n'a pas le monopole. Pour les autres, il s'agit des maillots de Barcelone, du Brésil, du Portugal, de la Serbie et de la Norvège (on vise le plus souvent l'écusson).

Où bien le monde est un village ou mon village est le monde... (d'après *Il Mani-festo*, du 24 juillet 2010). (PD) ■

AU CACHOT, LES PRISONS BELGES!

La Ligue des Droits de l'Homme, le Centre d'Action Laïque et l'Observatoire international des Prisons se joignent aux constats du CPT (Comité européen pour la Prévention de la Torture) pour dénoncer les traitements inhumains et dégradants dans les prisons belges, considérant que les recommandations du CPT devraient constituer les lignes directrices de la politique pénale et pénitentiaire belge et s'inscrire dans le prochain programme gouvernemental.

Il apparaît notamment que la construction de nouvelles prisons ne résoud pas le problème de la surpopulation, à l'inverse des politiques visant à limiter le nombre de détenus. Le CPT pointe l'usage, sans aucune base légale, du pistolet électrique Taser. Il constate les traitements inhumains et dégradants infligés aux détenus, et des violences graves à Forest, Jamioulx et Irre. Et enfin, il stigmatise le manque criant d'encadrement médical, dentaire et psychiatrique. (YK) ■

INSCRIPTIONS

La boîte noire a fonctionné

FREDERIC SOUNOIS

LE NOUVEAU DÉCRET INSCRIPTIONS, QUI A SUBSTITUÉ UN INDICE COMPOSITE ET THÉORIQUEMENT ÉQUITABLE AUX FILES ET À LA LOTERIE, SEMBLE AVOIR RÉUSSI À CONTENTER... PRESQUE TOUT LE MONDE.

Après deux rentrées successives marquées par les effets déléteries des deux premiers décrets «inscriptions», la rentrée 2010 sera peut-être celle de l'apaisement. Explications: en 2009, début septembre, le très récemment installée ministre de l'enseignement



© Charly - Fotolia.com

obligatoire Marie-Dominique Simonet (CDH) avait dû aller jusqu'à réquisitionner trois internats en Communauté française et recruter des éducateurs spécialisés pour faire face à la horde potentielle des milliers de «sans écoles», afin de dégonfler, ne fût-ce que temporairement, la «bulle» des inscriptions multiples. Chaque parent pouvait en effet inscrire son enfant dans plusieurs dizaines d'écoles, sans ce chiffre... Outre à obliger les écoles à faire reculer les murs de certaines classes...

Finalement, ces structures n'avaient pas vu l'ombre du moindre élève: bon an mal an, les «sans écoles» de 2009 malmenés par le tirage au sort qui prévalait alors, avaient pu trouver une place dans une école qui leur convenait, même si elle n'était pas nécessairement leur premier choix.

Finalement, à l'heure d'écrire ces lignes, on sait que moins de 300 élèves, et sans doute beaucoup moins, n'ont pas trouvé d'école de leur choix malgré la nouvelle procédure mise en place pour cette rentrée par la ministre. Pour rappel, cette procédure substitue à la file (2008) ou au tirage au sort (2009) un système simplissime et obscur. Simplissime pour les parents: une seule visite à une seule école, un seul formulaire, un délai de plusieurs semaines pour faire la démarche sans influence sur le résultat. Mais extrêmement compliqué dans son contenu, une vraie boîte noire dont l'essentiel échappe à la volonté des parents. Sur ce formulaire, on pouvait mentionner jusqu'à 9 écoles de second choix, en les classant. À chaque choix, une note. L'école de premier choix vaut 1,5. Dès le cinquième choix, cela vaut 1. Dans les écoles où, inmanquablement, la demande excède l'offre, on tente ainsi de rapprocher, autant que faire se peut, le rêve du possible.

Mais d'autres critères sont entrés en ligne de compte, qui ont fâché et motivé la plupart des recours judiciaires contre la nouvelle procédure: notamment le côté rétroactif du décret, puisqu'il pénalise des choix d'école primaire opérés six ans avant le vote du décret. Les plaignants font

également valoir que le décret pénalise les enfants des communes où n'existe pas d'école secondaire. Par ailleurs, les distances domicile-école primaire, domicile-école secondaire, école primaire-école secondaire donnaient davantage de chance de décrocher l'école recherchée si elles étaient courtes. Problème: s'il promeut la rationalité et l'utilisation équitable des moyens de transport, ce critère géographique méconnaît le choix des parents pour une pédagogie particulière, fait fi des possibilités parentales de choisir une école proche du lieu de travail plutôt que l'habitation. Surtout, il est nécessairement subi: un élève faisant un long trajet est pénalisé par rapport à celui qui habite, par hasard, à proximité de l'école de ses rêves. Enfin, le choix de Google Maps, un logiciel privé étalonné par une autorité officielle et basé sur des photographies militaires américaines, a déclenché une volée de recours. Le logiciel n'étant pas précis à la maison près, deux voisins pouvaient se voir appliquer une décision différente, alors qu'ils étaient placés à une distance identique de l'école de leur choix. Cerise sur le gâteau: les élèves scolarisés dans une école primaire de la périphérie, en territoire flamand, se sont vus appliquer un indice moyen, similaire à ceux scolarisés à l'étranger, ce que d'aucuns verront comme le funeste présage de la décomposition de l'État unitaire belge. Dans la pratique, un enfant inscrit en primaire en périphérie nord de Bruxelles voyait son droit de s'inscrire en secondaire à quelques mètres de là, mais en territoire bruxellois, équivalent à un enfant revenu de France ou du Japon...

Un cadeau empoisonné au CDH?

Les recours ont donc fleuri comme une prairie au printemps. En annulation et en suspension. Les décisions sur l'annulation possible tomberont, de toute façon, après la rentrée scolaire. Ils pourront peut-être forcer la Communauté française à revoir sa copie, mais on ne modifiera pas en cours d'année la désignation de l'endroit où l'enfant étudie, pour éviter le risque majeur de le déraciner là où il poursuit son apprentissage. La Cour constitutionnelle a évoqué cet argument pour rejeter les recours en suspension, se bornant à juger que suspendre le décret aurait posé de trop gros problèmes pratiques: «Les élèves bénéficiant d'une inscription acquise par l'application immédiate du décret pourraient en perdre le bénéfice, ce qui créerait pour eux un préjudice qu'ils ne subissent pas par l'application du décret». La Cour a effectué là ce qu'on appelle la «balance des intérêts». Pour la Communauté française, toutes ces critiques sont à écarter, car les règles sont les mêmes pour tout le monde. Seule concession: la Communauté corrigera la pondération pour que les élèves qui ont fait leurs premières en immersion disposent d'une priorité pour accéder aux écoles secondaires en immersion. Aujourd'hui, ils bénéficient d'un indice trop faible et voient des condisciples commençant l'immersion en secondaire leur «passer devant».

On connaît aujourd'hui le nombre d'élèves de 6^e primaire qui n'ont pas obtenu leur certificat d'études de base (CEB). Ils sont plus de 400, autant de places qui permettront aux élèves encore en attente de trouver l'école de leur choix. En sachant que de nombreux établissements offrent encore des places et qu'ils ne sont pas toutes à la queue du classement virtuel et officieux des écoles «poubelles». Parions que Marie-Dominique Simonet ne devra plus, cette fois, réquisitionner le moindre internat... ■

Le confédéralisme ou la leçon de Humpty Dumpty

OLIVIER STAROUIT

«LORSQUE J'UTILISE UN MOT, IL SIGNIFIE EXACTEMENT CE QUE JE DÉCIDE QU'IL SIGNIFIE». TELS SONT LES PROPOS TENUS PAR LE PERSONNAGE HUMPTY DUMPTY DANS AU-DELÀ DU MIROIR DE LEWIS CARROLL.

Cette petite phrase semble la plus appropriée pour caractériser l'utilisation à tort et à travers du terme confédéralisme (et toutes les variations autour de ce thème: de l'État confédéral aux différents types de fédéralisme) au cours de la dernière campagne électorale (ou du moins ce qui y a ressemblé, vu l'atonie générale).



© AFP

Il serait ainsi peut-être judicieux de redéfinir l'ensemble de ces concepts. Ainsi, parler d'un État confédéral est en quelque sorte une contradiction dans les termes: une confédération est une construction de droit international, le résultat d'un traité conclu par plusieurs États souverains qui décident de gérer certains intérêts

juridiquement, la confédération est l'union librement consentie d'États indépendants, il n'est pas exclu de penser que le confédéralisme si souvent évoqué est en fait un concept aux seules fins électorales, qui en outre présente l'avantage, souvent utilisé en politique, de minimiser l'ampleur de la situation ou des aspirations des uns et des autres? «L'euphémisation

1 Vincent de Coninck, «La Belgique, l'indépendance», Le Soir, 24/06/2008.
2 La rigueur, pas l'austérité!

La lutte contre le sida est à un tournant

FREDÉRIC SOUMOUS

consiste, étymologiquement, à positionner du négatif. Dans la sphère politique, elle consiste essentiellement à occulter, minimiser, relativiser et justifier une violence». Pour la Belgique, il est légitime de se demander si la vraie question éludée n'est pas celle de la séparation et du sens de ce pays.

Au Nord du pays, l'Open-VLD et le CD&V ont, *in tempore non suspecto*, inscrit le confédéralisme dans leur programme. Et que la N-VA ait recouru à ce nouveau concept institutionnel est extrêmement remarquable... La N-VA veut se débarrasser de la Belgique et vivre dans une Flandre indépendante: une conviction respectable et démocratique mais qui ne permet hélas pas de gagner des élections³. Elle ne peut pas mentionner l'objectif final, une Flandre indépendante.

Nulle part dans le monde, on ne trouve un État confédéral stable, viable: le confédéralisme aboutit soit à une (re)féderalisation (comme pour la mal-nommée Confédération helvétique, un État fédéral), soit à la scission du pays ou à l'indépendance des États indépendants, constituée peu après la disparition de l'Union soviétique et dont l'existence n'a guère été longue). En somme, avoir le confédéralisme comme objectif final (comme le définissent l'Open VLD et le CD&V): cela n'existe nulle part dans le monde.

3 Pierre Tévianian, Sylvie Tieset, *Les Mots du pouvoir*, Deleu éditions Liberaal, 2010, pp. 273-274.

4 Bart Eeckhout, «De cherlids van het confederalisme», *De Morgen*, 05/06/2010.

5 Vincent de Coorebyter, *op. cit.*

6 Voir: <http://www.paviagroup.be/>

7 Pierre Boulton, «L'E laboratoire», *Le Soir*, 05/06/2010.

Un autre trait confédéral est la quasi absence de lien électoral direct entre les citoyens et le niveau supérieur de pouvoir. En d'autres termes, une censure fédérale promue notamment par le groupe Paviag⁶ brille par son absence. Mentionnons également que les partis politiques ne sont plus unitaires.

Le processus de négociation d'une réforme de l'État montre clairement l'obligation d'obtenir un accord des deux grandes composantes du pays, ce qui revient à octroyer une sorte de droit de veto à celles-ci. Par ailleurs, il est bon de rappeler que des règles édictées pour protéger la minorité francophone comme la double majorité requise pour le vote de certaines lois (majorité politique et majorité dans chaque groupe linguistique), la composition paritaire du Conseil des ministres (7 francophones, 7 Flamands et un Premier ministre «linguistiquement asexué») et la sonnette d'alarme sont d'autres éléments confédéraux.

Le vaste transfert de compétences aux Régions qui ferait de la Belgique un État fédéral *a minima* serait un 4^e trait confédéral.

Par ailleurs, le déroulement des opérations après les élections tend à souligner la prégnance de ces traits confédéraux: la désignation du formateur et du pré-formateur confirme également que nous sommes déjà dans un confédéralisme des partis. Jadis, on tenait compte des grandes familles politiques qui avaient encore des liens communs, maintenant, on part de l'évidence qu'il y a deux réalités communautaires dont il convient de tenir compte.

Par-delà le débat juridique, la question du modèle institutionnel voulu en Belgique (un État à deux Communautés ou un pays constitué de trois Régions), et par-delà la variété des dénominations (fédéralisme coopératif, fédéralisme de combat...), le choix ne se situe-t-il pas entre un confédéralisme qui tue et un fédéralisme qui use? ■

PATRICE DARTIVELLE

IN MEMORIAM NICOLE NOTTET



La secrétaire de rédaction d'*Espace de Libertés*, Nicole Nottet, véritable mémoire de la revue, est décédée le 28 juillet, victime en six semaines d'un mal foudroyant.

Engagée en 1989 par Bruxelles Laïque pour coordonner à l'époque les contributions des Régionales au magazine, elle s'est consacrée entièrement à celui-ci au bout de peu d'années et est ainsi devenue un des rouages essentiels de l'équipe de rédaction.

Nicole Nottet connaissait tout du magazine et corrigeait les articles avec une rare minutie.

Bien au-delà, elle a mis en forme des interviews que je réalisais. Surtout, grande lectrice et d'une parfaite culture, elle pénétrait le sens et les textes et de notre action.

De milieu catholique à l'origine, Nicole Nottet savait de quoi il retournait en fait de religion et savait mieux que quiconque pourquoi et comment être philosophe et politiquement.

Qui a travaillé avec elle quelques milliers d'heures peut en témoigner. ■

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÉPIDÉMIE, IL Y A 30 ANS, LE FINANCEMENT DES TRAITEMENTS DANS LE MONDE A STAGNÉ EN 2009. LES PERSPECTIVES DE FINANCEMENT SONT SOMBRES, ALORS QUE LA PRÉVENTION LA PLUS EFFICACE PASSE PAR LE DÉPISTAGE INTENSIF OU CIBLÉ ET LE TRAITEMENT SYSTÉMATIQUE ET PRÉCOCE. FAUTE DE QUOI, LE VIRUS POURRAIT RECOMMENCER À CROÎTRE DE MANIÈRE EXPONENTIELLE.

“ JE PENSE À LA PRODUCTION D'UNE PILULE UNIQUE, MOINS TOXIQUE ET PLUS SIMPLE, QUI SERAIT LE PRODUIT COMMUN DE TOUS LES GRANDS LABORATOIRES.”

Michel Sidibé (Onusida)

de moins de 15 ans. Un chiffre en progression constante, du fait des effets positifs du traitement et de son extension. Au total, depuis le début de la maladie, 60 millions de personnes ont été infectées, mais environ 2 millions de personnes continuent à mourir de la maladie chaque année.

Traiter les malades fait chuter le taux de transmission

Pourtant, les recherches les plus récentes montrent que traiter les malades est encore la meilleure manière de pratiquer la prévention. Quand un patient qui vit avec des milliers de copies du virus dans le corps voit sa maladie régresser grâce aux médicaments, il devient bien moins contagieux. Une recherche publiée dans le *Lancet* il y a peu montre une extraordinaire réduction de 92% du taux de transmission dans des couples hétérosexuels. En d'autres termes, sans traitement, plus de deux personnes sur 100 ont transmis leur maladie à leur partenaire hétérosexuel au bout d'un an, tandis que ce taux était de 0,33% pour les malades qui étaient ▶

lutte contre le sida qui, prenant un parapluie rouge comme symbole, laissent entendre que les pays développés, et en particulier le G8, n'ont pas tenu leurs engagements, pris en 2005 d'arriver pour 2010 à un accès global au traitement par anti-rétroviraux. On en est loin, même si, en une seule année, de 2008 à 2009, le nombre de traitements a bondi de 4 à 5 millions. Mais il reste encore dix millions de personnes qui sont en manque de traitement (sur un total d'environ 34 millions de séropositifs). «C'est un profond désappointement, car, en même temps, nous disposons d'armes efficaces contre le virus. La transmission de la mère à l'enfant peut être empêchée à 100% si l'on donne à temps les médicaments adéquats à la maman. Les pays du G8 ont su trouver des milliards pour sauver leurs amis les banques avides, mais ne savent pas trouver de quoi assurer une santé globale à la propagation de la maladie. Si cela ne change pas, nous serons bientôt en outre porteurs du virus de l'hépatite C, ce qui rend leur prise en charge plus difficile encore et fait le lit de la tuberculose hyper-résistante aux antibiotiques».

«Les promesses brisées tuent, pas d'arrêt de l'effort contre le sida» est un des slogans des activistes de la

(Whistle)blowing in the wind...

OLIVIER SWINGEDAU



Elargir et intensifier l'accès aux médicaments existants pourraient sauver des millions de vies.

sous traitement. Des résultats qui confortent les théories qui voient dans un épistémage (volontaire) global et un traitement systématique par antirétroviraux de tous les dépistés la seule manière d'éradiquer un jour le virus en lui donnant moins de chances de

leur nombre ira croissant. Je ne crois pas que le monde sera capable d'offrir à 30 millions de personnes pendant 50 ans des médicaments de troisième ligne (ceux que l'on donne en cas de résistance aux premiers traitements)». L'idée du haut responsable onusien est originale: «L'innovation devient indispensable et on doit être plus créatif, afin de réduire les coûts pour amener l'investissement à atteindre plus de gens. Je pense à la production d'une pilule unique, moins toxique et plus simple, qui serait le produit commun de tous les grands laboratoires engagés dans cette lutte. Une trithérapie, voire une quadrithérapie, qui ne coûterait pas 10 000 euros par an minimum, mais cent fois moins. Une réduction de prix que l'on a pu observer sur les premières molécules en quelques années. Les sociétés pharmaceutiques se plaignent qu'elles ne peuvent plus assumer seules les coûts du développement d'une prochaine génération de médicaments. Je les prends au mot et veux substituer le modèle du «pool», de la mise en commun de la recherche, mais aussi du profit futur, au modèle actuel du «jeu en Bourse» où quinze sont en concurrence, menant parfois des recherches identiques et où un seul, le premier, sera gagnant avec un blockbuster*. L'intérêt stratégique des firmes pharmaceutiques, c'est de ne pas être surpris par les marchés émergents: s'il n'y a pas une coalition de laboratoires, ce seront la Chine ou l'Inde qui décrocheront la timbale avant eux».

Mais ces nouvelles directives pour traiter plus tôt imposeront, au niveau mondial, de trouver des fonds pour payer ces millions de traitements en plus. On estime à au moins 5 millions de malades supplémentaires les patients qui doivent désormais être traités sans attendre que leur immunité se dégrade encore.

Une super-pilule moins toxique et accessible à tous les malades

C'est dans ce cadre que Michel Sidiébé, le nouveau directeur exécutif de l'Onusida, a dévoilé les contours de ce qu'il a appelé le «traitement 2.0». Ce modèle qui démontre que, face à l'épidémie qui flambe et sans attendre un désormais hypothétique vaccin, les seuls élargissement et intensification de l'accès à des médicaments existants sauveraient 10 millions de vies d'ici 2025 et réduiraient de moitié les contaminations. «En fait, nous devons nous servir de la crise financière mondiale non comme une menace, mais comme une opportunité pour dire qu'il faut sortir de la logique de la gestion d'Onusida comme une gestion de crise. Il faut utiliser les outils de prévention pour agir sur les «points chauds» de l'épidémie, et dominer le traitement plus tôt, comme axe de prévention. Mais «cela ne peut se faire avec le modèle actuel. On n'a que cinq millions de personnes en traitement et 15 millions qui attendent. Et

Santé, environnement, nouvelles technologies, nouveaux médicaments ou produits chimiques aux effets délétères cachés par l'industrie, dérivés autocratiques du pouvoir en place: ils en ont été les premiers témoins. Les *whistleblowers* peuvent émerger de n'importe où et retourner ensuite à l'anonymat une fois leur tâche terminée. Leur point commun: le courage.

Mais (les) pouvoir(s) sont impitoyables pour les empêcheurs de tourner en rond. Les «lanceurs d'alerte» se fragilisent en s'aliénant beaucoup de monde tandis que leurs ennemis, eux, avancent masqués... Pourtant, et à la différence du délateur, le lanceur d'alerte n'est pas dans une logique d'accusation visant quelqu'un en particulier. Il divulgue un état de fait, une menace domageable pour le bien commun, l'intérêt public; la plupart du temps contre l'avis de leur (évidemment) courgeuse hiérarchie.

L'argent qui fait taire

Les lanceurs d'alerte ont donc ce rôle: dire la vérité quand le mensonge des puissants devient insupportable car dangereux pour la collectivité.

Mais de qui (d'où) viennent les coups? «Souvent des lobbies industriels et des services secrets», explique André Cicolella, chercheur en santé environnementale, qui fut respon-

sable santé des Verts et fondateur de Sciences citoyennes. Il fut viré pour «faute grave» de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) en 1994 pour avoir voulu dénoncer la nocivité des éthers de glycol, des produits soupçonnés de provoquer cancers, stérilité et malformations, aujourd'hui interdits. Cicolella est resté exemplatif de la réaction saine d'alerte en les accusant... d'avoir dit la vérité! Rien que ça.

«Les lobbies industriels protègent les intérêts des magnats du médicament, des produits chimiques, des semences clonées (Monsanto), de nouveaux matériaux industriels non-évalués en terme de santé publique. Les lobbies les protègent... effacement», précise-t-il. «Ils auront ainsi emmuré près d'un siècle le secret du caractère cancérigène de l'amiante, niant farouchement toute critique, multipliant les procès contre des familles pauvres et des victimes moribondes ou déjà décédées!».

Michèle Rivasi, autre *whistleblower* et fondatrice de la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (Ciriad) expliquait qu'en 1986, les autorités françaises affirmaient sans vergogne que le nuage de Tchernobyl s'était arrêté... à la frontière française: «Vous avez créé la Ciriad

pour connaître la vérité via des prises de mesures contradictoires... Mais il a fallu près de vingt ans (!) pour qu'en 2005 des experts dénoncent officiellement ce mensonge d'État».

Les lanceurs d'alerte? Des coupables!

Le site Wikileaks (la face noire de Wikipedia!), qui fait encore l'actualité ces derniers jours, tente de procurer aux *whistleblowers*, via une présence médiatique de plus en plus crédible, une très relative sécurité, malgré d'incessantes campagnes de presse gouvernementales télévisées par les États-Unis et visant à le discrédibiliser. Car les lobbies ont trouvé «la» solution: salir la réputation des lanceurs d'alerte en les accusant... d'avoir dit la vérité! Rien que ça.



Des empêcheurs de tourner en rond qui s'alièrent parfois pas mal de monde.

Le 14 mars 2006, Étienne Cendrier et Antoine Debièvre comparaissent devant le Tribunal correctionnel de Paris: ils sont poursuivis en diffamation... et complicité (!) par les opérateurs de téléphonie mobile Orange et SFR. Leur «crime»? Avoir émis, lors

* Médicament dont le chiffre d'affaires annuel dépasse le milliard de dollars.

Semprún l'Européen

HENRI DELEERSNIJDER

Jorge Semprún est né en 1923 à Madrid dans une famille de la haute bourgeoisie espagnole. Il est exilé avec elle en France après la guerre civile. Il fait de brillantes études à Paris, au lycée Henri IV et à la Sorbonne. Il entre très tôt dans la Résistance mais, arrêté par la Gestapo en 1943, il est déporté en Allemagne. A la Libération, le voilà militant du Parti communiste espagnol clandestin au sein duquel il occupe bientôt, jusqu'à son exclusion en 1944, d'importantes fonctions. L'écriture, essentiellement en français, lui prend alors la plus grande partie de son temps, hormis la période allant de 1988 à 1991 où il est ministre de la Culture dans le gouvernement socialiste de Felipe González.

Mais quand on lui demande qui il est vraiment — Français ou Espagnol, écri-

vain ou homme politique —, il répond : « [...] ce que je suis avant tout, ou par-dessus tout, [...] un ex-déporté du camp de Buchenwald. C'est ce qui me vient en premier, ce qui est originaire chez moi, ce qu'il y a de plus profond qui configure le mieux ma véritable identité ». Prisonnier numéro 44 904 du camp libéré le 11 avril 1945 par l'armée américaine de Patton, Jorge Semprún est resté marqué à jamais par sa détention durant la Seconde Guerre mondiale. Toute son oeuvre, de caractère autobiographique, porte la trace de ses années de captivité vécues à un âge encore si tendre.

Une tombe au creux des nuages, titre emprunté à un vers du poète juif roumain Paul Celan, revient sur cette expérience quasi indicible du Lager de Thuringe et, comme un leitmotiv obsédant, s'interroge sur le sens à donner à l'univers des camps nazis. Ce recueil de conférences, données dans leur grande majorité outre-Rhin de 1986 à 2005, ne se cantonne cependant pas à cette question lancinante entre toutes. Prenant appui sur elle, il nous propose une réflexion nourrie sur la destinée du Vieux Continent, entraîné au cours du siècle dernier dans l'aventure mortifère des totalitarismes hitlériens et stalinien.

D'où le sous-titre de l'ouvrage. *Essais sur l'Europe d'hier et d'aujourd'hui*.

Dans cette quête éperdue, qui fait la part belle à la décennie 1930 annonciatrice de la catastrophe, il est une ville qui occupe une place de choix : il s'agit de Weimar où Goethe le cosmopolite, Européen avant la lettre, avait sa résidence d'été. Et c'est à moins de 10 km de cette petite ville au passé politique et culturel si symbolique que fut ouvert en 1937, près de la colline de l'Ettersberg, le camp de Buchenwald. Ce que l'on sait moins par contre, c'est qu'après la Libération, ce lieu dont les morts ne sortaient qu'en fumée vers le ciel est resté jusqu'en janvier 1950 un centre de détention géré par la police soviétique, répondant au nom de « camp spécial n°2 ». Constat qui permet à Semprún

de considérer cet endroit comme une métaphore particulièrement parlante non seulement de l'histoire allemande, mais aussi de l'Europe tout entière.

Car l'Allemagne a ceci de particulier qu'elle a connu sur son territoire, dans sa chair même, les deux régimes totalitaires du XX^e siècle. Ayant aujourd'hui mené à bien son travail de deuil et de mémoire — de double mémoire, en fait —, elle est tout indiquée, surtout depuis sa réunification sur des bases non liberticides, pour devenir le moteur de l'intégration européenne, à la condition d'exprimer que celle-ci soit fondée sur la « raison démocratique ». Edmund Husserl, pour qui l'Europe est une « figure spirituelle » ouverte sur l'universel et donc éloignée de toute considération géographique de frontières naturelles, appelait déjà de ses vœux en 1935, à l'occasion d'une conférence prononcée à Vienne puis à Prague, « une possible supranationalité européenne fondée sur la raison et sur l'esprit critique, contre la haine et la barbarie qui approchaient ».

Mais l'on sait que ce pionnier de la phénoménologie fut chassé de l'université allemande en 1936 en raison de son ascendance juive.

La plupart des grands intellectuels de l'entre-deux-guerres ont été happés par les rouages meurtriers de la machinerie nazie. Tel Maurice Halbwachs, professeur de sociologie à la Sorbonne, que Semprún vit mourir à Buchenwald. Tant d'autres aussi, plus anonymes, qui payèrent de leur vie leur simple engagement civique. Sans parler de ceux qui, parce que juifs ou roms, furent victimes de l'industriel processus d'extermination*.

Mais bien que l'auteur de *L'écriture ou la vie* (1994) conclue que « la mort est un maître venu de l'humanité », parodiant ainsi le sévère jugement de Celan qui l'attribuait à l'Allemagne, il ne sombre pas pour autant dans le pessimisme. Fidèle en cela à l'idéal démocratique des pères fondateurs de l'Union européenne. ■

Avec le numéro de mai 1996, j'ai pris la direction d'*Espace de Libertés*. Avec ce numéro, je la quitte au profit non seulement d'un changement de génération, comme lorsque j'ai pris la relève de Jean Schouters, après l'avoir épaulé dès la fondation du magazine en 1987, mais en vue d'un nouveau mode d'organisation.

Pour une part, une responsabilité exécutive certes mais fondamentalement politique ne peut durer trop longtemps même lorsqu'elle est dûment contrôlée et soumise régulièrement à désignation. Un mandat de plus de quatorze ans n'est dans ce cadre pas si banal.

Depuis son premier financement public, le Centre d'Action Laïque a beaucoup grandi. Les bénévoles y jouant depuis le début plusieurs rôles : un rôle de responsabilité, qui continue à travers le conseil d'administration et le Bureau, mais aussi dans bien des cas, un rôle supplétif, faute de professionnels qu'on n'avait pas les moyens d'engager.

Ces temps sont aujourd'hui révolus et le CAL compte aujourd'hui 220 employés.

Toutes les revues d'importance sont gérées par des professionnels permanents sous l'impulsion et le contrôle de responsables « politiques ». Il en ira dorénavant de même à *Espace de Libertés*. C'est un permanent, Yves Kengen, directeur de la communication du CAL, qui assurera la cohérence de tous les médias. Michèle Michiels restera la rédactrice en chef du magazine.

Le comité de rédaction est lui-même dissous. Il comprenait plusieurs membres actifs depuis le début ou presque : Johannès Robyn, Yolande Mendes da Costa, Frédéric Soumois ou André Koeckelenbergh. D'autres jeunes ou moins jeunes l'avaient rejoint

avant d'autres encore. ■



Une nouvelle étape pour Espace de Libertés

PATRICE DARTEVELLE

comme Xavier De Schutter, Jacques Riffet, Julien Dohet et Jérôme Jamain. Pour eux, comme pour moi, le changement de structure n'exclut nullement que l'on retrouve encore notre signature dans les futurs numéros.

Nul plus que moi, plutôt depuis 1987 que 1996, n'a eu autant l'occasion de parler de laïcité et je ne crois pas indispensable de réaffirmer avec emphase un message dont nul ne doute de ma part. L'important aujourd'hui me semble d'indiquer la nature de la relation que nous avons recherchée avec nos lecteurs. Elle dépasse notre cas particulier et c'est la raison pour laquelle j'y insiste.

Clôturant une chronique dans *Le Monde*, Francis Warmanne exprime bien la ligne que j'ai toujours voulu suivre : « *Toujours a priori sursimer le lecteur... Ne jamais au grand jamais se mettre à son niveau supposé* ». Il est ou elle est toujours plus haut¹.

Dans mon cadre professionnel qui est celui des musées, j'avais déjà formulé la même volonté. « *Poser en principe que "le public" veut des choses simples et distrayantes, et que le reste est vain, est une forme, parfois très appuyée, de mépris pour les visiteurs en même temps qu'une forme particulièrement perverse de domination de la part de celui qui élabore le principe* »², même si bien sûr, nul ne peut tirer gloire de l'obscurité des textes et de l'inconfort de leur présentation.

Un page de plus est donc tournée, avant d'autres encore. ■

1 *Le Monde* du 24 mars 2010.

2 « Le Musée et son public », *Bulletin trimestriel du Musée Royal de Manenot*, n°9 (septembre-octobre-novembre 2010).

Coup de philo

COURAGE!

HENRI DELEERSNIJDER

Il est des concepts qui ont la vie dure et qui, depuis la Grèce antique, ont allègrement traversé les siècles. Celui de « courage » par contre, en dépit de la pérennité des héros homériques dans l'imaginaire occidental et de l'exemplarité de l'existence d'un Socrate — parangon de la fermeté d'âme —, n'a pas eu spécialement la cote dans le champ philosophique. Jusqu'il y a peu du moins, car le voilà en passe de devenir un objet d'étude prioritaire chez plusieurs jeunes chercheurs*.

À quoi est dû cet intérêt récent? Selon toute vraisemblance, parmi d'autres causes plus spécifiques, à un constat prégnant : nos sociétés en proie au désarroi, orphelines des grands récits, engoncées dans un consumérisme débilissant, semblent avoir un urgent besoin de perspectives réjouissantes à long terme, mobilisatrices en tout cas. Or le monde politique est loin de répondre à cette demande diffuse.

Qui offre-t-il en effet trop souvent comme spectacle? Celui d'une navigation à vue, d'une gestion au coup par coup et d'une préoccupation majeure : plaire au citoyen ordinaire en vue de s'assurer une prochaine réélection. La démocratie n'a évidemment rien à gagner à ces pratiques où l'hypercommunication domine et où la gouvernance se fait cabin-caba par sondages interposés. Chacun à sa manière, lebertisme et le sarkozisme témoignent de ce type de dérive.

Le courage fait cruellement défaut ici. Il n'est qu'illusion s'il se limite chez un mandataire à une psychologie lénifiante ou à quelques musculation verbales destinées à donner le change. Et il s'apparente à une simple mise en scène s'il est dépourvu de ce que Montesquieu nomme la *virtù* et Foucault la *parresia* : le premier de ces termes, qui à l'état marmoréen propre à l'antique République romaine, constitue le socle moral de toute action politique; quant au second, situé à l'épicentre du fonctionnement de la démocratie athénienne, il désigne le « dire vrai », l'intégrité de la parole, la liberté de langage sans compromis ni démagogie.

Un idéal en somme, qui exige, pour être atteint, de prendre appui sur la vertu cardinale que représente le courage. Lequel est *appât-étre, après tout, [...] moins une vertu lui-même que la condition de réalisation des autres vertus. Sincérité, justice ou modestie, elles commencent toutes par se saillir de la décision inaugurale* (Vladimir Jankélévitch). A bon entendeur... ■

* Cf. Thomas Berns, Laurence Bélin et Gaëlle Jeannart, *Du courage. Une histoire philosophique*, coll. « encyclo marie », Paris, Les Belles Lettres, février 2010, ainsi que Cynthia Fleury, *La fin du courage. La reconquête d'une vertu démocratique*, Paris, Fayard, mars 2010.

L'OUVERTURE DU CENTRE POMPIDOU À METZ

Chefs-d'œuvre?

BEN DURANT

Pour inaugurer son antenne lorraine, le centre Pompidou s'interroge sur la notion —ô combien discutable et discutée— de chef-d'œuvre en commençant par reprendre son étymologie

moyenneuse: l'ouvrage accompli par un compagnon pour accéder à la maîtrise. Mais très vite, chef-d'œuvre rimerait avec savoir-faire, richesse du médium, faveur du prince et sa supprime consécration: son entrée au musée, d'où découlerait la rupture entre l'art officiel (et classique) et l'art marginal (moderne) avec pour paradoxe la constatation que certains chefs-d'œuvre d'hier sont tombés aux oubliettes tandis que les anciens parias brillent dorénavant au firmament, ainsi William Bouguereau hier adulé traîne jusqu'à nos jours l'étiquette infamante de «compromis» alors que Van Gogh le maudit connaît désormais le destin solaire que l'on sait.

«J'EMPALE L'OUVRAGE, RELIÉ PLEINE PEAU DE SALAMANDRE, DOS À NERFS DE PHACOCÈRE MORT-NÉ, TRANCHE DORÉE AU JAUNE D'ŒUF DE CARIBOU, IMPRESSION SUR ARCHE DU PONT DES ARTS. UN CHEF-D'ŒUVRE NONOBTANT SON CONTENU»
San-Antonio

Autre paradoxe, la place de choix accordée aux Futuristes italiens; les voici au mieux avec la cimanse muséale alors que Marinetti vociférait en 1909 qu'il voulait détruire les musées et qu'il préférerait une voiture de course à la Vénus de Milo! N'en est-il pas de même des dadaïstes et des surréalistes qu'ils appellent Picabia, Dali, Ernst, Miro, Bellmer, Brauner ou Magritte, les voici devenus irrémédiablement respectables, adulés, cotés et qui songent encore en regardant *L'âge d'or* de Bunuel que le vicomte de Noailles, en le produisant, avait failli être banni du Jockey Club? Tout comme Guy Debord, un étage au-dessus, le voyi, comme on disait volontiers en mai 68, «récupéré» par la société même qu'il avait fustigée.

Doit-on par ailleurs prendre tout ce que l'on voit au pied de la lettre et accepter d'emblée n'importe quelle acquisition du Centre Pompidou pour chef-d'œuvre désigné? Non bien sûr, d'ailleurs pourquoi avoir accordé une telle place aux Nouveaux Réalistes aux dépens du groupe Supports/Surfaces ici sous-représenté. On notera la présence de Marcel Broodthaers tout en déplorant l'absence de Joseph Beuys. Ainsi telle œuvre de Christian Boltanski ou de Pierre Bismuth ne devrait guère mieux passer les siècles que cette brochette d'artistes de l'École de Paris que certains conservateurs parisiens s'obstinaient encore à montrer après-guerre, ignorant, dans tous les sens du terme, l'effet boomerang produit par les Américains, les Pollock, Newman, Rothko et autres De Kooning qui allaient déléguer à la manière d'un tsunامي sur la vieille Europe.

Décentralisation

C'est d'ailleurs un des bons fils conducteurs de l'exposition, celui de montrer les erreurs mais aussi les coups de génie des directeurs d'institutions françaises, les Jean Cassou et les Pontus Hulten achetant et montrant «jeune», relaisant peu à peu de Paris, un centre artistique digne de ce nom et qu'il avait perdu au profit de New York.

Depuis une quinzaine d'années, on assiste à la décentralisation des grandes institutions muséales. On pense bien sûr au Guggenheim ouvrant des filiales à Bilbao et Berlin, la Tate Gallery avec son antenne à Liverpool, et maintenant le Louvre, qui, polémique à la clef, s'est offert Abou Dhabi tandis que Pompidou essaime à Los Angeles et à Metz où souligne son directeur Laurent Le Bon. Il cultivera «l'indépendance dans l'interdépendance». Mais il y aura en-

core mieux: cher au nouveau concept de nomadisme, le Centre Pompidou deviendra mobile à partir de 2011 et à l'instar d'un caravane de cirque, il posera ici et là son chapiteau dans l'Hexagone.

Un chapeau chinois

Le musée messin n'est d'ailleurs pas sans évoquer un immense chapiteau même si l'on sait que son créateur, l'architecte japonais Shigeru Ban* (assisté de Jean de Gastines) fut inspiré par un chapeau chinois qu'il aurait fabriqué de trois boîtes à chaussures. L'espace s'ouvre au rez-de-chaussée à la manière d'une nef gigantesque articulée autour de l'axe-ascenseur (principe proche de celui adopté par Frank Gehry à Bilbao), s'empilent par-dessus trois saisons galeries dont l'orientation varie sur les perspectives de la vieille cité, celui du troisième étage plongeant directement vers la cathédrale gothique, telle une saisissante passerelle optico-temporelle distante de sept siècles!

On est frappé par l'incroyable légèreté de ses structures en bois qui ont demandé dix mois de façonnage informatique et par l'assemblage des dix-huit kilomètres de poutres en épicea lamellés-collés qui a nécessité quatre mois de pause. Accrochée à la structure métallique qui culmine à trente-sept mètres, la membrane textile en fibre de verre et teflon posée une superficie de 8 000 m² et comme tout couvre-chef digne de ce nom, elle protège les façades des intempéries naturelles. Translucide, elle laisse passer 15% de luminosité, si bien que la nuit lorsque le bâtiment est éclairé, on peut voir la charpente hexagonale par transparence.

L'ensemble totalise près de 11 000 m² dont cinq mille sont dévolus aux sur-

faces d'exposition. À la question de savoir pourquoi Metz fut élue, il existe des réponses rationnelles, la plus souvent avancée étant sa position géographique aux confins de l'Allemagne et du Luxembourg. Mais il y a aussi des explications plus personnelles, le fait que Jean-Jacques Aillaud, l'initiateur du projet depuis 2003 soit originaire de... Metz et que l'ex-maire de la ville, Jean-Marie Rausch, se soit implacablement battu pour en assurer le financement; en contrepartie, Laurent Le Bon leur avait promis une ouverture prestigieuse ou ne régneraient que des chefs-d'œuvre! d'être consacrés chefs-d'œuvre du XXI^e siècle.

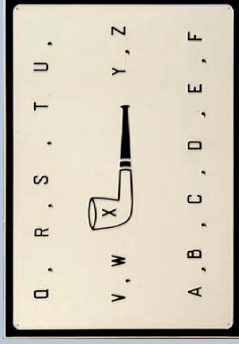
Lascaux ou Jeff Koons?

Mais qu'est-ce qu'un chef-d'œuvre, me demanderez-vous? Pourquoi la Vénus de Milo ou la Victoire de Samothrace sont-elles des chefs-d'œuvre alors qu'elles sont si sévèrement mutilées? Pourquoi faut-il que la Joconde fût volée pour qu'elle accédât enfin au titre d'icône incontournable? On pourra certes au rang des explications rationnelles, alléguer d'un grand pouvoir de séduction, d'une polysémie de lectures interprétatives et d'une grande force symbolique. Le chef-d'œuvre par essence défie les siècles—songeons à Lascaux ou à la Sixtine—c'est donc le plus souvent une notion appliquée

Broodthaers: une célébration discrète

Le Musée d'Art Moderne de Bruxelles célèbre (discrètement) son enfant terrible Marcel Broodthaers (1924-1976), ce poète turbulent et insaisissable métamorphosait les dollars ou la bouteille de Coca-Cola en icônes? qui, à quarante ans décida qu'il pouvait lui aussi être un artiste plasticien et exposer dans une galerie. Mais comment faire?

Il n'y connaissait rien en peinture et fréquentait Paul Delvaux ou cotoyait René Magritte ne suffisait pas pour apprendre les rudiments du grand art. En revanche, cela lui confirma sa propension à une pensée et un humour surréalistes: il fit donc ses mots ses armes, transformant ses livres invendus en sculptures involontaires (*Pense-bête*), s'attaquant à Stéphane Mallarmé ou à Jean de La Fontaine pour mieux séparer la forme de son contenu. Héritier dadaïste de Marcel Duchamp, il élit en 1965 des matériaux impensables, fragiles et instables: des coquilles d'œufs et de moules qu'il accommode de manière dérisoire dans des casseroles ou sur des pameaux, un peu dans la lignée des accumulations des Nouveaux Réalistes, élevant à son tour un objet ready made au rang de Vénus de Milo ou de Joconde. Mais



Marcel Broodthaers dans les collections, Musées Royaux des Beaux-Arts, rue de la Régence 3, 1000 Bruxelles - Jusqu'au 29 septembre - www.finearts.museum.be

B.D.



Le Centre Pompidou-Metz: 11 000 m² surmontés d'un «chapeau chinois» pour quelque 800 pièces!

l'instar de Marcel Duchamp, le geste créatif dans ses ultimes retranchements en scellant nonante boîtes à conserve contenant ses excréments. Se pose alors la question: quel prix peut-on demander pour cette «merde d'artiste»? La réponse est pourtant simple: les boîtes furent vendues au prix du cours de l'or.

Avec ses huit cents pièces exposées, tous médiums confondus — on mixe dorénavant le grand genre avec le design, les arts décoratifs, la photo, le cinéma, le livre, l'ethnographie et la BD— il serait domage de faire la fine bouche, néanmoins comme dans toute exposition aussi réussie soit-elle, ressemblant à d'ailleurs à un puzzle constitué de centaines de pièces, soudain on s'interroge: pourquoi a-t-on accordé une énorme vitrine à un ensemble ethnographique consacré aux costumes et au matériel des bergers de Haute-Provence?... ■

L'homme, armé d'une fausse candeur, se moqua des codes artistiques de l'époque, s'inventa son propre musée (des aigles) et séduisit la critique et les galeries à défaut des collectionneurs encore réticents. Mais ce conceptuel de la première heure décéda incognito, à peine âgé de cinquante-deux ans, alors qu'on le réclamait dorénavant à New York, Cologne et Paris, laissant une œuvre complexe dans ses ambiguïtés et ses questionnements, et devenant l'artiste belge le plus célèbre à l'étranger. La légende pouvait commencer. ■

Marcel Broodthaers dans les collections, Musées Royaux des Beaux-Arts, rue de la Régence 3, 1000 Bruxelles - Jusqu'au 29 septembre - www.finearts.museum.be

A PASSAGE TO ASIA

Commerce et religion sur la route de la soie

CHRISTIAN JADE

INDE, CORÉE, CHINE: DEPUIS 2006, L'ASIE EST OMNIPRÉSENTE AU PALAIS DES BEAUX-ARTS DE BRUXELLES. L'EXPOSITION A PASSAGE TO ASIA ÉLARGIT L'HORIZON À 16 PAYS ASIATIQUES, DE LA MONGOLIE AUX PHILIPPINES ET EXPLIQUE LES LIENS ENTRE L'EXPANSION DES RELIGIONS ET DU COMMERCE.

Pour une fois nous découvrons des

objets précieux ou sacrés provenant de «petits» pays du Sud-Est asiatique. Bien sûr la Chine, l'Inde, le Japon sont bien présents mais les surprises viennent souvent d'ailleurs. De ce minuscule Laos, par exemple, qui ouvre l'exposition avec une impressionnante «jarre» funéraire en

grès, haute de près de deux mètres, vieille de 2500 ans. La Plaine des jarres, lieu archéologique fameux au Laos, fut systématiquement bombardée par l'aviation américaine durant la guerre du Vietnam

et le lieu, 35 ans plus tard, n'est que très partiellement décontaminée et accessible. D'où la valeur symbolique de cette présence.

En 300 pièces, l'exposition couvre «25 siècles d'échanges entre l'Asie et l'Europe». Comme fils conducteurs, le commerce et la religion, avec la beauté en prime.

La fameuse «route de la soie», réseau stratégique des rapports économiques Asie-Europe, de l'antiquité gréco-romaine à la fin du XIV^e siècle, un des dix thèmes de l'exposition, est partout présente, en filigrane. De Xian au début de cette route, côté chinois, vous découvrirez des poteries élégantes de chevaux, datant de la

dynastie Tang. L'obsession chinoise du cheval s'explique par sa capacité, offensive ou défensive, à contrer les invasions barbares.

De cette route on ne connaît que quelques figures mythiques, d'Alexandre le Grand à Marco Polo, ou quelques «cauchemars» comme les hordes mongoles de Genghis Khan. Ses descendants — dont Kubilai Khan, qui fascina tant Marco Polo — conquirent un Empire mongol qui s'étendait, au XIII^e siècle, de la Corée à la Serbie, en passant par la Russie, soumise à la Horde d'Or jusqu'en 1480. Un des

clous de l'exposition: une mise en scène spectaculaire d'un cavalier mongol, armure, bottes et heaume... datant du XIII^e siècle.

La route de la soie a aussi favorisé l'expansion de nombreuses religions très prosélytes, des moines bouddhistes aux guerriers musulmans. Le sommet esthétique de ce «Passage to Asia»: la statue bouddhique et hindouiste. Côté hindouiste, un Shiva cambodgien du XII^e siècle aux mains de danseur nous emporte à Angkor et un lingam vietnamien du VII^e siècle, représentation phallique de Shiva, nous rappelle qu'il était aussi le dieu de la fertilité.

Des statues de Bouddha, souriant ou concentré, hiératique ou souple, donnent un sentiment de paix et de raffinement. Plusieurs de ces Bouddhas, à la tunique plissée, rappellent les liens entre la statue grecque, importée par Alexandre le Grand et ses

successeurs et l'art hindou en particulier dans le Nord de l'Afghanistan actuel, l'ex Bactriane. Des tribus nomades fuyant les Chinois s'y installèrent et conquirent tout l'Afghanistan, formant, du I^{er} au III^e siècle de notre ère, un Empire Kouchan, tolérant, gréco-bouddhiste dans son art, médiateur économique entre la Chine et Rome, sur la route de la soie. De cette époque datent les fameux Bouddhas géants de Bamiyan, dynamités par les talibans en 2001: quand la religion devient politique, l'art peut craindre tous les iconoclastes, pas seulement en Afghanistan.

Quant au catholicisme, implanté principalement à Goa par les Portugais et aux Philippines par les Espagnols, les œuvres présentées sont plus de l'ordre du témoignage anecdotique que du grand art. Mais il est intéressant de constater la fabrication d'images du Christ ou de Marie à la sauce locale, pour des besoins d'exportation artisanale.

L'islam, aux représentations épurées, brille par de très beaux tapis de coton et des Corans très sobres en provenance de Singapour et d'Indonésie.

Mes derniers coups de foudre portent sur la beauté des bronzes monumentaux, cloches et surtout tambours Dong Son (Vietnam), coulés d'une pièce ou tambours Pejeng de Bali, construits en trois pièces. Ou encore ces tapis de coton indiens ou indonésiens d'un raffinement inouï dans l'agencement des couleurs et des dessins.

Ces très belles pièces prouvent aussi qu'il exista longtemps un commerce important entre Asiatiques, hors de la route de la soie, basé au début sur le troc et qui passait par la mer: une voie qui, à la fin du XV^e siècle, allait la remplacer définitivement. Avec les risques de naufrage, comme le prouve la dernière section, consacrée aux cargaisons récupérées en parfait état des naufrages: après l'archéologie des tombeaux, celle issue du commerce marin! ■



Bouddha Vairocana, XII^e siècle.
© The Fine Arts Zinebazar Museum, Mongolie.

A passage of Asia, Palais des Beaux-Arts, Bruxelles – Jusqu'au 10 octobre 2010 (téléphone le lundi) – www.bozar.be

Les Pompes Funèbres
Généralistes de Belgique
s.a. Tielemans
Maison fondée en 1875
spécialisée dans l'organisation de
funérailles
civiles
de toutes classes
et crémation

Chaussée d'Alsensberg 19
1060 Bruxelles
Tél. 02 537 05 64

Direction :
Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

En septembre, POLITIQUE mettra le modèle belge à l'épreuve de l'islam.

7€ | abonnement annuel 35€
rue Coënaerts 68 | 1060 Bruxelles
02 538 69 96
secretariat@politique.eu.org
<http://politique.eu.org>

L'ÉCRITURE LAïcITÉ NEUTRALITÉ ISLAM
Vues sur nouvelles conceptions
philosophiques?

Mardi 14/09 – 9h «Développer mes capacités à gérer les conflits de manière innovante», formation par Paula Hidalgo. (+1609) + 21109). Organisée par Bruxelles Laïque. Lieu: avenue de Stalingrad 18-20, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 238 69 00.

Jedi 16/09 – 14h «Logement et intergénérationnel en Brabant Wallon», café philo paroles. Organisé par la Régionale CAJ/Brabant Wallon. Lieu: rue Lambert Fortune 33, Wavre. Réservations: 010 22 31 91 – www.polephilobe.be

Jedi 16/09 – 19h30 «Chôisi sa mort: un droit, une ultime liberté», conférence par Christine Sornets et Louise Minnaert. Organisée par la Maison de la laïcité Lucia de Bruclette, rue de la Croix de Fer 60-62, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 223 46 13.

Jedi 16/09 – 20h «Onagro, conférence-débat par Charles Susanne et Xavier Djon. Organisé par l'Extérion UB de Nivelles et les Amis de la Morale Laïque. Lieu: salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Nivelles. Renseignements: 067 21 69 75.

Vendredi 17/09 – 9h30 «Les relations avec la presse», formation par Laurence Jabbos. Organisée par la LEEP. Lieu: place Rouppé 29, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87.

Vendredi 17/09 – 20h «On-débat d'un garçon au pyrama rayés, film américain de Mark Herman. Organisé par la Maison de la laïcité d'Alenbert. Lieu: place Abd Renard 2, Braine-l'Alleud. Réservations: 02 387 23 26 – chantal@dalenbert.be

the
Sciences et Croyances
Informations pratiques
Le colloque se tiendra le 18 novembre 2010 dans les locaux du Parlement européen à Bruxelles (accès facile en transports en commun) interprétation simultanée française/néerlandais/anglais.
Entrée gratuite mais inscription indispensable avant le 18 octobre 2010.
Contact: Catherine Lützelzer cal@laicite.net
+32 (0)2 627 68 24
www.laicite.be

date
INVITATION
Colloque européen dans le cadre de la Présidence belge de l'Union Européenne
«Sciences et croyances : quelle place pour la démarche scientifique en Europe ?»
Parlement européen
Le 18 novembre 2010, de 9h à 17h
Une organisation du Centre d'Action Laïque
[bezpo.be](http://www.bezpo.be)
trio.be
CAL
Libre, ouverte

La Pensée et les Hommes

À LA RADIO
Tous les samedis sur la Première vers 19h05 (ou 22h30)

À LA TÉLÉVISION
Dimanche 12/09 sur La Une à 9h20
«Culture et lutte contre l'exclusion sociale», France Lebon, Yanic Samzun et Jacques Lemaire. Rediffusion le 18/09.

Mardi 14/09 sur La Une en fin de soirée
«L'Expo 1910 ouvre la voie à... l'ULB», Serge Jaumain et Jacques Lemaire.

Dimanche 26/09 sur La Une à 9h20
«Complexité et changement», Michel Judkiewicz, Georges Wanet et Jacques Lemaire. Rediffusion le 2/10.

Mardi 28/09 sur La Une en fin de soirée
«L'UAE et les 175 ans de l'ULB», Jean-Michel Thomas et Jacques Lemaire.

Dimanche 10/10 sur La Une à 9h20
«Molnáy, un quartier où il fait bon vivre ensemble», CAL/CLAV. Rediffusion le 16/10.

Mardi 12/10 sur La Une en fin de soirée
«Qu'est-ce que le bonheur?», Freddy De Greef et Jacques Lemaire.

SOCIETE BELGE POUR LA CREMATION

Association sans but lucratif
Fondée en 1906

Seuls, au service du public, nous défendons la dignité de l'idéal crématiste. Faites-vous membre d'assistance, complète et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE ET SANS ENGAGEMENT

Boulevard Maurices Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
(02) 513 03 96

Dites-le... avec un T-Shirt
... c'est moins périssable
et
que des fleurs ou des bonbons ...

CARPE DIEM
MODÈLE N° 17 de nos T-SHIRTS
www.communication-shirts.com

FUNÉRAILLES WYNS

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre & Bortet)

24 H / 24 H
Transferts,
Funérailles, Crématons,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

Tél: 02 538 15 60
GSM: 047 28 76 26

Contact: Dominique Peeren

Lundi 4/10 – 20h «Est-il encore possible de gouverner?», conférence-débat par Zolt Gerot, Didier Gosuin, André du Bus. Organisé par la Fédération des Maisons de la Laïcité. Lieu: rue de Vervaeke 38, 1050 Bruxelles. Renseignements: 064 44 50 72 – www.desironsnotredemocratie.be

Mardi 5/10 – 9h30 «Construire le tableau de bord de son institution», formation par Raphaël Bagaroli (+12/10). Organisé par la LEEP. Lieu: place Rouppie 29, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87.

Judi 7/10 – 14h «Sans blague», café philo paroles. Organisé par la Régionale CAL/Brabant Wallon. Lieu: rue Lambert Fortune 33, Wavre. Renseignements: 01022 31 91 – www.polephilobe.be

Vendredi 8/10 – 9h30 «La gestion d'un entretien en situation de crise», formation par Isabelle Abras. Organisé par la LEEP. Lieu: place Rouppie 29, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87.

Samedi 9/10 – 10h30 «Le fleuve Congo», visite guidée de l'exposition. Organisé par la LEEP. Lieu: rdv à 10h15 à l'entrée du Musée d'Afrique centrale, Leuvensesteenweg 13, Tervuren. Réservations: 02 511 25 87.

Samedi 9/10 – 14h Rallye pédestre autour des étagers de Tervuren (suivi d'un buffet campagnard). Organisé par les Amis de la Jeunesse laïque de Woluwe-Saint-Pierre et des AML d'Auderghem. Réservations: 0473 46 16 79.

Vendredi 15/10 – 9h30 «Formation à l'entretien individuel», par Isabelle Abras (+22/10). Organisé par la LEEP. Lieu: place Rouppie 29, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87.

Vendredi 15/10 – 18h30 «Et si nous discutons philosophie?», café philo sur le thème de la perception. Organisé par la Régionale CAL de Charleroi. Lieu: Théâtre de Poche, rue du Fort 70, Charleroi. Réservations: 071 53 91 71 – calcharloi@laicite.net

Vendredi 15/10 – 20h «L'impact de l'action humaine sur le réchauffement climatique», conférence par Étienne Juigné. Organisé par l'Association des Amis de la Morale Laïque d'Auderghem. Lieu: CAL, salle Willy Peers, ULB accés 2, av. A. Fraiteur, 1050 Bruxelles. Renseignements: 02 873 13 12.

Vendredi 24/09 – 9h30 «Bien-être et émotion au travail dans le secteur non marchand», formation par Caroline Rivière (+17/10). Organisé par la LEEP. Lieu: place Rouppie 29, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87.

Vendredi 24/09 – 19h30 Spectacle «Hél'Vani! - Hommage à Boris. Textes et chansons interprétés et chantés par Yves Destrie». Organisé par la Maison de la Laïcité Hyaphia. Lieu: rue des Deux-Ponts 19, Orignies. Renseignements: 010 41 12 03 – www.millyhyaphia.be

Vendredi 1/10 – 9h30 «Un accueil téléphonique réussi», formation par Patrick Esternekel (+8/10). Organisé par la LEEP. Lieu: place Rouppie 29, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87.

Vendredi 1/10 – 9h30 «Développer des actions de communication performantes et les évaluer», formation par Laurence Jabs (+8/10, 15/10). Organisé par la LEEP. Lieu: rue de Lengletier 1A, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87.

Lundi 4/10 – 20h «Les démocrates survivront-elles au terrorisme?», café philo paroles. Organisé par la Régionale CAL/Brabant Wallon. Lieu: Guirnet Bar, Traversée d'Espe 12, Louvain-la-Neuve. Renseignements: 010 22 31 91 – www.polephilobe.be

HAÏTÏ

après l'urgence, le long terme

Oui, encore et toujours Haïti.
Après le séisme du 12 janvier 2010, après les ouragans Gustave, Hanna et Ike en 2009, l'île antillaise n'est plus qu'un champ de ruines. L'aide humanitaire d'urgence a fait son boulot. Avec votre argent, peut-être. Tant mieux!

Le CAL
ne fait pas concurrence aux ONG humanitaires : il leur succède.
Pour nous, laïques, l'action commence maintenant.
Avec vous. Au nom de la solidarité, de l'autonomie, de la citoyenneté, de l'éducation et de la fraternité, ces valeurs qui nous sont chères et que nous entendons faire vivre. Après moult investigations, le Centre d'Action Laïque a décidé de soutenir un projet concret, répondant à des critères basés sur les engagements que nous défendons.

Le démarrage du projet est prévu en septembre 2010

avec une phase pilote dans le centre régional de service civique (CRSC) de Grand-Pré, situé dans le département du Nord. Cette localité a été retenue pour son fort potentiel de développement : infrastructures, espaces de production agricole et zone touristique. Le projet est, bien entendu, développé en concertation avec les acteurs locaux.

on démarre!

N° de compte SICD : 732-0098351-44, avec la mention «Haïti».
Les dons à partir de 30 euros, bénéficient de l'exonération d'impôt.

Centre d'Action laïque ASBL
Campus de la Plaine ULB, CP 236
Avenue Arnaud Fraiteur
1050 Bruxelles, Belgique
Tel.: +32 2 627 68 11
<http://www.laicite.be>

Éditeur responsable : Éliane Deproost, CAL, campus Plaine ULB, CP236, 1050 Bruxelles

LE POIDS LE CHOC

de l'injustice
de la réalité

Une campagne du Centre d'Action Laïque



CAL

Libres, ensemble

Avec le soutien de la Communauté française



© AP/Reporters

**Vous avez aimé
l'égoïsme?**

vous allez adorer la **solidarité!**



© Anthony Carbone